

cyberpresse.ca

LA PRESSE

SEMAINE DE MODE
DE MONTRÉAL



Les designers José Manuel, Simon Bélanger, Anastasia Lomonava, Philippe Dubuc et Denis Gagnon.

NOS CRÉATEURS SE DÉVOIENT VIVRE

PHOTO MARCO CAMPANOZZI, LA PRESSE

FONCTION PUBLIQUE CANADIENNE

TROP DE FRANCOPHONES?

Une chronique signée en 2010 par le nouveau directeur des communications de Stephen Harper n'est pas tendre envers le Québec. PAGE A13



PHOTO SIMON SÉGUIN-BERTRAND, LE DROIT

MORTS DE BAGARREURS
« C'EST SÛR QU'IL
Y A UN LIEN AVEC
LES COMMOTIONS. »

- IAN LAPERRIÈRE, attaquant des Flyers
SPORTS



PHOTO ARCHIVES REUTERS

EXCLUSIF UNE JOURNÉE PAYANTE

Un notaire a acheté et revendu le même jour la terre de deux vieux cultivateurs. Profit: près d'un demi-million. PAGE A6

SHAW RENONCE AU SANS-FIL POUR LA COMPÉTITION, ON REPASSERA

LA PRESSE AFFAIRES SOPHIE COUSINEAU



AGRESSIONS SEXUELLES CHEZ LES FRÈRES DE SAINTE-CROIX

NOUVELLES RÉVÉLATIONS LA DIRECTION ÉTAIT AU COURANT

ANDRÉ NOËL PAGES A2 ET A3



PHOTO MARCO CAMPANOZZI, LA PRESSE



Mon clin d'œil
STÉPHANE LAPORTE
« Ma job consistait à ne rien faire, donc quand j'étais en vacances, je travaillais encore. » - Michaëlle Jean
Venez voir mon blogue!
cyberpresse.ca/laporte

DÉCOUVREZ NOS OFFRES SENSATIONNELLES !



LERENARD.CA
LE SITE DES ACHATS FUTÉS
une exclusivité cyberpresse.ca

PAGE A16



Le Grand Saint-Joseph, une résidence des frères de Sainte-Croix, à Laval.

PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE



RBC Banque Royale®

Un accès à votre argent et à votre budget en tout temps. Quoi de plus pratique ?

Faites le suivi de vos dépenses, créez un budget, économisez et plus encore avec **maGestionFinancière**™ - un outil gratuit* de RBC.

rbc.com/magestionfinanciere

Une banque de conseils pour vous guider.™



* Selon votre forfait bancaire, des frais sur opérations peuvent s'appliquer aux paiements de factures ou aux transferts de fonds effectués au moyen de Banque en direct. ® Marque déposée de la Banque Royale du Canada. RBC et Banque Royale sont des marques déposées de la Banque Royale du Canada. Le service RBC Banque en direct est offert par la Banque Royale du Canada. ™ Marques de commerce de la Banque Royale du Canada.

CRIMES SEXUELS À LA CONGRÉGATION DE SAINTE-CROIX



PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE

LES FRÈRES AVAIENT ÉTÉ AVERTIS

Sous les projecteurs à la suite d'actes de pédophilie perpétrés par ses membres, la congrégation de Sainte-Croix a plus d'une fois allégué l'ignorance. Or, des lettres obtenues par *La Presse* confirment que la direction avait explicitement été mise au courant, dès 1990, du fait que le frère Yvan Sarrasin avait exploité sexuellement un adolescent, des handicapés et d'ex-détenus. Plus de 20 ans plus tard, la Congrégation couvre toujours le frère Sarrasin.



ANDRÉ NOËL

Il y a plus de 20 ans, la congrégation de Sainte-Croix s'est fait confirmer par son avocat qu'un de ses membres, le frère Yvan Sarrasin, exploitait sexuellement un adolescent, des handicapés et d'ex-prisonniers dont il avait la garde. Loin de l'expulser et de le dénoncer à la justice, la Congrégation lui a fourni le gîte et le couvert depuis ce temps.

Dès 1990, M^e Émile Perrin a signalé à la Maison provinciale des frères de Sainte-Croix que Sarrasin avait utilisé un adolescent pendant une longue période « pour satisfaire (ses) besoins » sexuels, selon une des nombreuses lettres de l'avocat obtenues par *La Presse*.

La congrégation de Sainte-Croix est bien connue au Québec, en raison de son membre le plus illustre, le frère André, portier au Collège Notre-Dame et fondateur de l'oratoire Saint-Joseph, crédité de nombreux miracles et canonisé l'année dernière.

Elle a fait aussi l'objet d'une enquête primée de la journaliste Sue Montgomery dans *The Gazette*, en 2008, et d'un reportage-choc du journaliste Normand Grondin à Radio-Canada, deux ans plus tard.

Ces deux enquêtes ont révélé de nombreux cas de pédophilie, notamment au Collège Notre-Dame, qui a longtemps été un pensionnat pour garçons dirigé par les frères de Sainte-Croix. *The Gazette* a relaté en détail le témoignage d'une victime du frère Yvan Sarrasin dans une maison de transition pour prisonniers en liberté conditionnelle, la Maison Charlemagne.

Le frère Réginald Robert, qui avait été le supérieur provincial au moment des faits allégués par la victime, avait déclaré à la journaliste Sue Montgomery qu'il n'avait été informé d'aucune allégation concernant le frère Sarrasin.

Or, *La Presse* a obtenu des lettres très explicites que lui avait adressées M^e Émile Perrin en 1998. L'avocat lui répétait ce qu'il avait dit à son prédécesseur huit ans plus tôt, à savoir que le frère Sarrasin avait exploité sexuellement un adolescent, des handicapés et d'ex-détenus.

« En matière civile, les chances d'une poursuite sont plutôt minces, indiquait-il. Il en est cependant très différent en matière pénale, où un acte criminel ne peut se prescrire. Plus de 17 articles (du Code criminel) pourraient être utilisés contre Yvan Sarrasin... »

« La source de pouvoir de Yvan Sarrasin sur ses conquêtes sexuelles est l'argent et la mobilité. Il serait donc fortement recommandable de lui couper le téléphone cellulaire, la voiture, les cartes de crédit et sa petite caisse. Après tout, il est nourri, logé et blanchi. Quelles dépenses peut-il avoir à 77 ans? »

L'avocat recommandait que le frère « ne demeure pas au Grand Saint-Joseph », une résidence de la Congrégation à Laval. « Laval et Montréal sont ses deux territoires de chasse. L'en éloigner devient un impératif. Le plus loin sera le mieux. »

Le frère Sarrasin vit toujours. Très lucide malgré ses 90 ans, il habite aux frais de la Congrégation au Grand Saint-Joseph. Joint hier au téléphone, il a dit à *La Presse* que les allégations à son sujet étaient le résultat de « magouilles ». Qu'en est-il de sa relation avec « Sami », un adolescent avec qui il aurait eu une relation sexuelle? « En quoi cela vous regarde-t-il? », a-t-il

HUBLOT
GENEVE

BIG BANG

Disponible exclusivement chez :

CHÂTEAU D'IVOIRE
JOAILLIERS

2020 RUE DE LA MONTAGNE, MONTRÉAL: (514) 845-4651 SANS-FRAIS: 1-888-883-8283
WWW.CHATEAUDIVOIRE.COM

hublot TV on: www.hublot.com

VOUS AVEZ UNE NOUVELLE
À NOUS TRANSMETTRE?
nouvelles@lapresse.ca

UN COMMENTAIRE
SUR NOTRE JOURNAL?
commentaires@lapresse.ca

SOMMAIRE

Amusez-vous!	AFFAIRES 12	Loteries	A 12
Astrologie du jour	AFFAIRES 10	Monde	A 14 à 16
Bourses	AFFAIRES 6 et 7	Petites annonces	AFFAIRES 9 ET AFFAIRES 4
Décès	AFFAIRES 10	Sudoku	AFFAIRES 4
Forum	A 17		
Horaire télévision	ARTS 8		

Météo

Ciel variable en matinée, ensoleillé en après-midi, maximum 26, minimum 22. AFFAIRES 9

CRIMES SEXUELS À LA CONGRÉGATION DE SAINTE-CROIX

« Il appartiendra à la Sainte Congrégation des religieux de déterminer du sort du frère Sarrasin. Il est cependant clair que ce genre d'agissements serait intolérable dans le monde laïque et qu'il devient grossièrement répugnant chez un religieux. »

– M^e Émile Perrin, dans une lettre adressée à son client, la congrégation de Sainte-Croix



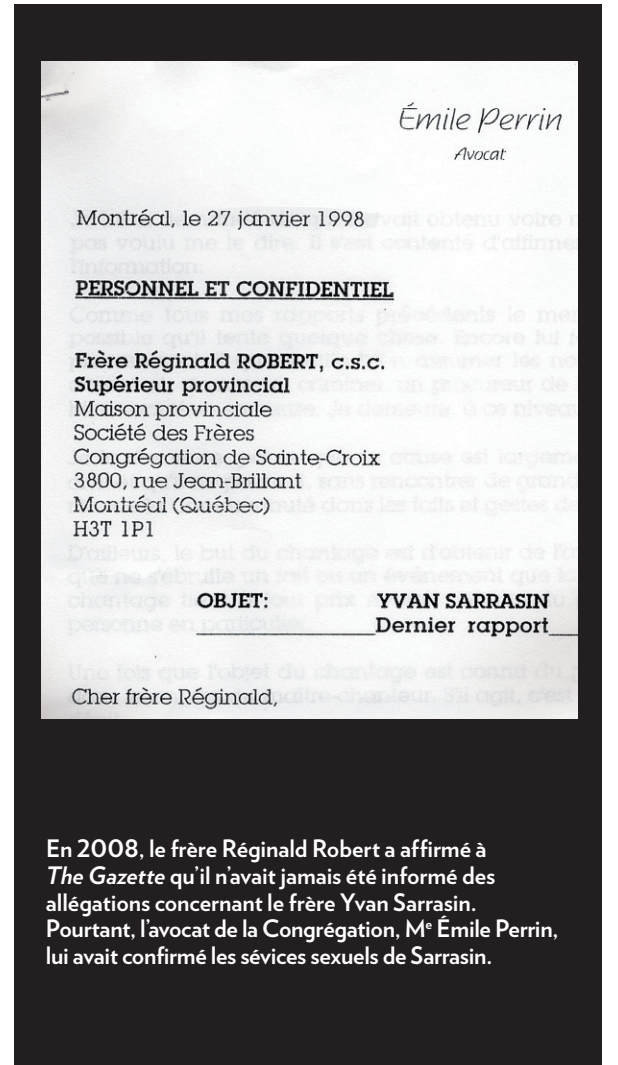
PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE

Le Grand Saint-Joseph, une résidence des frères Sainte-Croix, où le frère Yvan Sarrasin est « logé, nourri et blanchi », selon l'expression de l'avocat Émile Perrin. Ce dernier a dénoncé les agressions sexuelles de Sarrasin dans des rapports remis à la Congrégation.



PHOTO ALAIN ROBERGE, ARCHIVES LA PRESSE

Des victimes de prêtres ont manifesté devant le Collège Notre-Dame, l'année dernière, pour dénoncer les agressions sexuelles commises par des frères de Sainte-Croix.



En 2008, le frère Réginald Robert a affirmé à *The Gazette* qu'il n'avait jamais été informé des allégations concernant le frère Yvan Sarrasin. Pourtant, l'avocat de la Congrégation, M^e Émile Perrin, lui avait confirmé les sévices sexuels de Sarrasin.

demandé. Il a refusé de faire d'autres commentaires.

Le frère Sarrasin n'a jamais été arrêté par la police et n'a jamais fait l'objet d'accusations criminelles.

M^e Perrin, qui a été l'avocat des frères de Sainte-Croix pendant 24 ans, a refusé de commenter ses lettres. « Je ne peux rien dire sur les frères, a-t-il dit hier. Même si je ne suis plus leur avocat depuis huit ans, je suis tenu au secret professionnel. »

Un adolescent « payé pour satisfaire les besoins du religieux »

Le 14 août 1990, M^e Perrin a envoyé un premier rapport d'enquête sur le frère Sarrasin au révérend frère Raymond Lamontagne, alors supérieur provincial de la Congrégation. Trois jours plus tard, il lui a envoyé un deuxième rapport, après avoir interviewé un dénommé Michel Moreau, qui travaillait au Carrefour de La Triade, résidence pour handicapés intellectuels légers.

L'avocat signalait au supérieur que Sarrasin, alors âgé de 69 ans, partageait sa chambre avec « Sami », surnom d'un jeune immigrant d'origine cambodgienne dont nous devons taire le nom. Sami « était âgé d'environ 15 ans au moment de sa première rencontre avec le frère Sarrasin », signalait M^e Perrin (dans une autre lettre, l'avocat dit qu'il était plutôt âgé de 14 ans).

Sami « avait été engagé par le frère Sarrasin à la Triade, se retrouvant sur la liste de paye, mais il n'avait aucune fonction définie. Selon M. Moreau, M. Sami a été payé pendant près de deux ans et demi à ne rien faire, uniquement pour habiter et satisfaire les besoins du religieux ».

« M. Moreau m'informe qu'il a communiqué ces détails au frère Vianney St-Michel, qui a eu pour simple réponse: "Michel, si tu ne peux pas l'arranger avec Sarrasin, tu peux partir". Je vous informe que Sami a maintenant emménagé avec le frère Sarrasin dans sa nouvelle résidence de la rue D'Orléans. » Il s'agissait de la Maison Dujarié, qui s'occupait elle aussi de handicapés.

M^e Perrin soulignait au frère Lamontagne qu'il avait déjà dénoncé

Sarrasin à un membre de la direction de la congrégation, lequel « était non seulement au courant de la situation, mais qui en parlait ouvertement ».

« Il appartiendra à la Sainte Congrégation des religieux de déterminer du sort du frère Sarrasin, poursuivait l'avocat. Il est cependant clair que ce genre d'agissements serait intolérable dans le monde laïque et qu'il devient grossièrement répugnant chez un religieux... »

« Lorsque vous ne le saviez pas, aucun blâme ne pouvait vous être attribué. Maintenant que ceci vous

« M. Charest dit avoir fait la connaissance d'Yvan Sarrasin lors de son bref passage de trois mois à la maison de transition Charlemagne, en 1979 (cette maison pour ex-détenus était elle aussi située dans l'est de Montréal) », a indiqué M^e Perrin dans sa lettre adressée le 22 janvier 1998 au frère Réginald Robert, supérieur provincial des frères de Sainte-Croix.

« Il découvrit assez rapidement que, pour obtenir une permission dans cette institution dont Yvan Sarrasin était le directeur, il lui fallait, comme tous ses

consulter l'annuaire des pensionnaires qui ont fréquenté la Maison Charlemagne de 1978 à 1980 pour connaître les noms de tous ceux qui ont été sexuellement abusés par Yvan Sarrasin... »

« Yvan Sarrasin ne se serait pas limité à des prisonniers en transition. Il aurait aussi eu des relations sexuelles avec des handicapés de la maison Dujarié et des pensionnaires de la Maison La Triade. »

M. Charest a affirmé qu'il avait continué de voir Sarrasin après son départ de la maison de transition, et ce, jusqu'en 1997: il avait besoin d'argent et le frère lui en donnait en échange de faveurs sexuelles.

L'ex-détenu a ainsi confié à l'avocat que Sarrasin avait des relations sexuelles avec des personnes séropositives. Le frère lui avait dit qu'il n'avait pas peur d'être contaminé parce que « à son âge, il n'a rien à perdre, puis que sa communauté devait prendre soin de lui ».

La Congrégation de Sainte-Croix, en effet, n'a pas cessé de prendre soin du frère Sarrasin. Cependant, elle fait maintenant face à une demande de recours collectif de plusieurs millions de dollars, recours auquel se sont jointes plus de 80 victimes de plusieurs frères pédophiles.

Le frère Réginald Robert, à qui étaient adressées les lettres de M^e Perrin mais qui avait affirmé à *The Gazette* n'avoir jamais entendu parler du dossier, est mort l'année dernière. Nous avons tenté de parler à son successeur, le père Jean-Pierre Aumont, supérieur provincial de la Congrégation, ainsi qu'à l'avocat qui la représente dans le recours collectif, M^e Éric Simard, mais sans succès.

Pour joindre notre journaliste: anoel@lapresse.ca

CYBERPRESSE.CA
LETTRES INTÉGRALES
 Lisez deux des lettres de M^e Émile Perrin concernant le frère Yvan Sarrasin sur cyberpresse.ca/sainte-croix

« Lorsque vous ne le saviez pas, aucun blâme ne pouvait vous être attribué. Maintenant que ceci vous est confirmé de diverses sources, le tolérer devient l'équivalent d'une caution. »

– M^e Émile Perrin au supérieur des frères de Sainte-Croix

est confirmé de diverses sources, le tolérer devient l'équivalent d'une caution.»

Le frère Lamontagne avait alors décidé de fermer la Maison Dujarié, rue D'Orléans. La Congrégation avait reçu des plaintes quant à des agressions sexuelles perpétrées par Yvan Sarrasin sur des personnes handicapées, et les services sociaux menaçaient d'enquêter.

D'ex-détenus obligés de prodiguer des faveurs sexuelles

Huit ans plus tard, un ex-détenu, Denis Charest, a porté plainte à la Congrégation et lui a réclamé un dédommagement de 50 000\$. M^e Perrin a été de nouveau mandaté pour enquêter. Il a interrogé M. Charest pendant plus de trois heures. Pour l'avocat, il ne faisait « aucun doute » qu'il disait la vérité.

compagnons, d'ailleurs, se soumettre aux volontés sexuelles exprimées par ce dernier.

« Il explique que, puisque le directeur avait non seulement le pouvoir de lui refuser ces permissions, mais aussi celui de le retourner à sa prison d'origine s'il ne se soumettait pas à ses directives, le choix offert à M. Charest et ses compagnons était plutôt restreint. Ainsi, le rituel se voulait toujours le même.

« Le tout consistait généralement en des séances de 15 minutes lors desquelles il y avait attouchements des parties génitales des pensionnaires par Yvan Sarrasin, une demande de se dévêtir, de se masturber et de ce que M. Charest appelle du "taponnage" et du "tripotage". »

« M. Charest affirme de plus que, n'en était-ce de cette autorité dont Yvan Sarrasin s'était doté au sein de la Maison Charlemagne, il ne se serait jamais soumis à de telles demandes... »

« M. Charest me dit que la Congrégation des frères de Sainte-Croix n'a qu'à

Utilisation personnelle des avions gouvernementaux par Michaëlle Jean

Une consigne de la GRC

PIERRE-ANDRÉ NORMANDIN

La Gendarmerie royale du Canada (GRC) a non seulement insisté pour que l'ex-gouverneure générale Michaëlle Jean voyage toujours à bord des avions gouvernementaux, même pour ses vacances, mais des agents visitaient chacune de ses destinations à l'avance pour scruter à la loupe les hôtels et les lieux qu'elle fréquenterait.

La Presse a révélé hier que Michaëlle Jean avait utilisé les avions gouvernementaux à huit reprises pour des voyages personnels, ce qui a mené à une facture de 553 756 \$ de janvier 2006 à septembre 2010. « La GRC est responsable de la sécurité de Son Excellence, autant au Canada qu'à l'étranger », a justifié le surintendant Sylvain Côté, responsable de la sécurité du gouverneur général. Même en vacances? « En tout temps. »

Ce dernier n'a toutefois pas voulu dire si M^{me} Jean, qui était toujours accompagnée

d'au moins un garde du corps, avait fait l'objet de menaces précises. « On ne peut pas discuter de ça. »

La GRC ne lésinait pas sur les mesures de sécurité, allant jusqu'à envoyer des éclaireurs à chacune de ses destinations. « Il y a des gens qui se rendent sur place pour faire une évaluation des lieux qu'on va visiter, pour trouver la meilleure manière pour

conjoint a une résidence. « La pratique normale, c'est ça, oui », a confirmé le surintendant Côté.

Officiellement, la GRC analysait « au cas par cas » les voyages de M^{me} Jean pour voir si elle pouvait utiliser des vols commerciaux, comme le préconisent les directives gouvernementales. En entrevue, le surintendant Côté a toutefois reconnu que son

Le gouvernement blâmé

L'opposition officielle n'a pas voulu critiquer l'ex-gouverneure générale, jetant plutôt le blâme sur les directives du gouvernement. « On ne veut pas accabler le gouverneur général. Les règles sont édictées par le gouvernement et la pression semble assez forte pour que le gouverneur général prenne les avions gouvernementaux », a indiqué le critique

Officiellement, la GRC analysait « au cas par cas » les voyages de Michaëlle Jean pour voir si elle pouvait utiliser des vols commerciaux. Or, le personnel a toujours opté pour l'utilisation des avions gouvernementaux.

amener notre protégée d'une place à l'autre. Ça comprend une visite de l'hôtel et des lieux qu'on va visiter », a résumé le surintendant Côté.

Ces mesures s'appliquaient même pour les destinations voyages que fréquentait régulièrement Michaëlle Jean, comme la région du Poitou-Charentes, en France, où son

personnel avait toujours opté pour l'utilisation des avions gouvernementaux.

Le Bureau du secrétaire du gouverneur général indique que les directives de sécurité n'ont pas changé depuis le départ de Michaëlle Jean et restent les mêmes pour le nouveau titulaire du poste, David Johnston.

néo-démocrate au Conseil du Trésor, Alexandre Boulerice.

Celui-ci a néanmoins jugé justifié que Michaëlle Jean se déplace en avion gouvernemental. « C'est quand même le chef de l'État, est-ce qu'on voudrait que le gouverneur général voyage sur Air Transat? Est-ce suffisant pour la sécurité d'un chef d'État d'un pays du G8? »

Ironiquement, c'est sur les ailes d'Air Transat – en classe économique – que Michaëlle Jean s'est rendue hier à Port-au-Prince, où elle est envoyée spéciale de l'UNESCO pour Haïti. L'ex-gouverneure générale, qui n'est plus sous la protection de la GRC et n'est donc plus suivie par un garde du corps, a toutefois refusé de s'entretenir avec La Presse, invoquant son horaire chargé.

Estimant que Michaëlle Jean a « fait du bon travail » durant son mandat, le Parti libéral du Canada souligne que tous les membres du gouvernement qui voyagent « doivent utiliser leur jugement et ne pas faire de gaspillage », a indiqué Daniel Lauzon, attaché de presse du chef Bob Rae.

Sur son compte Twitter, le député libéral Denis Coderre a toutefois réclamé la tenue d'une enquête. « Si ce n'est pas un voyage officiel (ou royal...), ce n'est pas aux contribuables à payer pour ça. Le fédéral doit enquêter », a-t-il écrit hier matin. Et d'ajouter que « M^{me} Jean doit expliquer ses voyages. L'avion sert aux voyages officiels uniquement. » Denis Coderre n'a pas rappelé La Presse.

Le bureau du premier ministre n'a pas voulu réagir aux révélations de La Presse sur les voyages de la gouverneure générale.

Voyager pour mieux traverser la crise

Les conservateurs invoquent la promotion du plan de relance pour justifier leurs dépenses accrues

PIERRE-ANDRÉ NORMANDIN

Le gouvernement conservateur s'était engagé à moins voyager au lendemain de la crise économique de 2008, mais le bureau du premier ministre affirme aujourd'hui que la récession l'a au contraire poussé à se rendre aux quatre coins du pays pour vendre son plan de relance.

« Jim Flaherty a l'attitude "faites ce que je dis, pas ce que je fais. Les compressions, se serrer la ceinture, c'est bon pour les autres." » — Le député démocrate Alexandre Boulerice

« Alors que les Canadiens traversaient la crise économique mondiale au cours des dernières années, le premier ministre et les ministres ont assumé la responsabilité d'expliquer aux Canadiens notre Plan d'action économique pour contrer cette crise en se rendant partout au pays », a indiqué Carl Vallée, attaché de presse adjoint au cabinet de Stephen Harper. Il a toutefois été impossible de savoir pourquoi le gouvernement a tenu à le « vendre » en personne.

La Presse a révélé hier que le coût des voyages faits par

les ministres fédéraux avait augmenté depuis novembre 2008, alors que le ministre des Finances Jim Flaherty leur avait pourtant demandé de freiner la cadence. « Nous ordonnons aux ministres et aux sous-ministres de chacun des ministères et organismes de limiter leurs dépenses de déplacement », avait-il lancé lors de sa mise à jour économique de novembre 2008. Il avait ajouté que « nous ne pouvons demander aux Canadiens de se serrer la ceinture en cette période difficile sans d'abord faire notre propre examen ».

Aujourd'hui, le cabinet du ministre Flaherty juge néanmoins justifié que lui-même ait augmenté ses frais de voyage. Au lendemain de la crise d'octobre 2008, « l'importance des réunions du G7, du G8, du G20, du FMI et de l'OCDE s'est grandement accrue, afin de trouver des solutions aux défis économiques mondiaux. Avoir un acteur comme le ministre des Finances pour représenter le Canada lors de ces réunions permet d'avancer et de protéger les intérêts du pays au lieu d'être sans voix à la table », a justifié Mary Ann Dewey-Plante, attachée de presse du ministre Flaherty.

L'opposition à Ottawa condamne ce qu'elle décrit comme un double discours du gouvernement conservateur. « [Jim] Flaherty a l'attitude



Plutôt que de minimiser leurs déplacements depuis 2008, le premier ministre Stephen Harper (notre photo) et ses ministres ont plutôt augmenté la cadence.

"faites ce que je dis, pas ce que je fais. Les compressions, se serrer la ceinture, c'est bon pour les autres; nous, on va continuer à dépenser", a déploré le député néodémocrate Alexandre Boulerice, critique au Conseil du Trésor.

« Les spectacles à grand déploiement que le premier ministre fait dans le Nord en

cette période où on demande des compressions à tout le monde, est-ce la meilleure chose à faire? », a-t-il ajouté.

Le Parti libéral du Canada a lui aussi sévèrement écorché les frais de dépenses du gouvernement Harper. « Ils exigent de la fonction publique de réduire les dépenses, mais il est clair qu'ils font

preuve de moins de discrétion quand ils arrivent aux leurs, a déploré Daniel Lauzon, attaché de presse du chef libéral Bob Rae. Ils ne prêchent pas l'exemple. »

Même si leurs dépenses ont augmenté, les conservateurs affirment qu'ils voyagent tout de même trois fois moins que leurs prédécesseurs libéraux.



CINÉMA
CE SOIR 21 h
■ LA VOIE DE
PERDITION

UN TUEUR À GAGES TENTE DE PROTÉGER
SON FILS D'UN CRIMINEL QUI VEUT SA PEAU.
FILM GAGNANT D'UN OSCAR

telequebec.tv



Télé-Québec
L'AUTRE TÉLÉ

ACTUALITÉS

Un notaire fait 475 000 \$ avec la terre de deux vieux cultivateurs

FRANCIS VAILLES

Le notaire Pierre-Benoît Forget vient de faire un gros coup d'argent avec la terre de deux cultivateurs de Terrebonne âgés de 79 et 85 ans. Le même jour, il a acheté la terre et l'a revendue... 475 000\$ de plus.

Le domaine est situé dans un secteur chaud de Terrebonne, près de la future gare du train de l'Est, qui reliera Mascouche au centre-ville de Montréal. Il fait 6,9 millions de pieds carrés, soit l'équivalent de 120 terrains de football.

La terre est encore zonée agricole, mais les spéculateurs misent sur le dézonage rapide du secteur. Le projet résidentiel le plus près est d'ailleurs situé à moins de 250 mètres de la terre.

Dans cette histoire, les deux cultivateurs et les acheteurs sont très mal à l'aise. Ils n'osent pas se plaindre et demandent qu'on taise leurs noms. Au bout du compte, les faits demeurent: le notaire a acheté la terre pour la somme de 1,8 million de dollars et l'a revendue le même jour pour 2,275 millions, empochant un profit de 475 000\$.

Pierre-Benoît Forget est l'ancien maire de Deux-Montagnes. Il a été le premier citoyen de cette ville pendant 15 ans, de 1990 à 2005. Il est aujourd'hui l'un des deux associés de l'étude de notaires Forget & Pagé.

Les deux cultivateurs sont âgés de 79 et 85 ans. La terre leur a été léguée par la famille, qui l'avait acquise dans les années 20. Elle a servi de ferme laitière depuis leur enfance jusqu'à la retraite, il y

a quelques années. C'est l'agent immobilier René Brisebois qui a pris contact avec eux. C'est aussi lui qui a représenté les intérêts de M^e Forget et qui a négocié la deuxième transaction avec les acheteurs finaux, qu'on appellera Blouin. L'affaire s'est négociée sans que les Blouin connaissent la présence de l'intermédiaire Forget entre eux et les deux cultivateurs.

Tout a commencé en décembre 2010. Quelques jours avant Noël, l'agent René Brisebois fait signer l'offre d'achat aux deux vieillards. L'offre représente un gros cadeau pour eux: 1,8 million. L'acheteur est une société à numéro contrôlée par M^e Forget.

La transaction est conditionnelle à ce que la maison des deux cultivateurs, à la limite de la terre, soit séparée du reste, car ils veulent conserver leur logis. «On trouvait que le prix avait du bon sens. Et M. Brisebois s'est pris seulement 2% de commission, payée par M^e Forget», nous ont expliqué les deux cultivateurs, que nous avons rencontrés.

Une fois la promesse de vente en main, l'agent René Brisebois entend des négociations avec les acheteurs finaux, les Blouin, au nom de la société à numéro de M^e Forget.

Selon le représentant des Blouin, à qui nous avons parlé, l'agent immobilier disait que les deux cultivateurs «n'étaient pas faciles à négocier», alors qu'en réalité, le vendeur était dorénavant le notaire Forget. «On pensait que M^e Forget était le notaire qui aidait les deux personnes âgées à faire



PHOTO MARCO CAMPANOZZI, LA PRESSE

Deux frères de Terrebonne ont vendu leurs terres à un notaire pour 1,8 millions. Ce dernier l'a immédiatement revendu pour 475 000\$ de plus.

la transaction, leur homme de confiance», nous assure le représentant des Blouin au téléphone.

Les Blouin ont fini par signer à 2,275 millions en février, une offre conditionnelle, elle aussi, à ce que les autorités acceptent que la maison soit légalement séparée de la terre.

Les mois passent, le dézonage de la maison est autorisé et les parties sont enfin convoquées devant le notaire le 11 août. Le notaire désigné pour officialiser la transaction n'est pas Pierre-Benoît Forget, puisque le code de déontologie interdit une telle chose lorsque le notaire est une des parties

intéressées. Acheteurs et vendeurs se rendent tout de même dans les bureaux du notaire Forget. C'est son associé, Jean-Luc Pagé, de la même étude de notaires, qui est désigné pour boucler l'affaire.

Sur place, les Blouin et les cultivateurs découvrent le pot aux roses. D'abord, les deux personnes âgées se rendent compte qu'il y a un deuxième acheteur. Et les Blouin comprennent qu'ils n'achètent pas la terre des mains des cultivateurs, mais de celles de M^e Forget. «Nous avons été surpris. On ne nous avait pas dit que M^e Forget avait

des partenaires pour acheter la terre», nous disent les cultivateurs.

Même surprise du côté des Blouin. «J'ai été étonné, mais que veux-tu qu'on fasse? nous dit le représentant des Blouin. Nous avons accepté l'offre et nous étions prêts à payer ce prix, alors on a fait la transaction.»

Fait curieux, les deux transactions ont été signées le même jour à l'étude de notaires Forget & Pagé, mais les documents officiels du registre foncier ne portent pas la même date. La première transaction est datée du 11 août et la seconde, du 12 août.

Pierre-Benoît Forget et son notaire associé, Jean-Luc Pagé, n'ont pas répondu aux appels de *La Presse*, pas plus que l'agent immobilier René Brisebois.

Nous avons communiqué avec l'Organisme d'autoréglementation du courtage immobilier (OACIQ), mais sa représentante ne veut pas se prononcer sans avoir analysé tous les détails de l'affaire. Même mutisme à la Chambre des notaires. «Le dossier a été porté à notre connaissance, mais nous ne pouvons pas faire de commentaires. Le Code des professions nous interdit même de dire si une demande d'enquête a été faite au syndic», dit Antonin Fortin, porte-parole de la Chambre.

Les deux organismes pourraient enquêter, mais il faudrait une plainte d'une des parties. Or, les deux cultivateurs ne veulent pas se plaindre. «On ne veut pas de trouble, surtout rendu à notre âge», plaignent-ils, craignant pour leur sécurité. Quant aux Blouin, des hommes d'affaires, ils ne veulent pas faire de vagues avec cette histoire.

En somme, les autorités risquent de rester inactives devant cette affaire malgré son caractère particulier.

La santé du lac des Sables inquiète des citoyens

CHARLES CÔTÉ

La santé du lac de Sables, dans les Laurentides, inquiète une association de citoyens, qui presse la Ville de Sainte-Agathe-des-Monts de corriger des problèmes d'égouts et de soumettre un important projet immobilier à une étude environnementale.

«Notre lac est aux portes d'un vieillissement prématuré», affirme Pierre Robillard, responsable du comité technique de l'Association pour la protection de l'environnement du lac des Sables (APELS), qui regroupe plus de 200 citoyens de Sainte-Agathe-des-Monts.

Le lac des Sables est l'un des plus grands des Laurentides, avec près de 300 hectares de superficie.

Au cours des cinq dernières années, l'APELS a dépensé environ 80 000 \$ pour faire analyser annuellement l'eau du lac. Une somme bien investie si on considère que la valeur des propriétés peut être grandement touchée par la qualité d'un plan d'eau.

Cette année, la firme embauchée par l'APELS lui a donné un avertissement: l'état du lac des Sables approche d'un point de non-retour.

«On est très préoccupé», dit Gilles Massicotte, directeur général de l'APELS. On ne peut pas revenir en arrière. On ne peut pas enlever les phosphates du lac. La seule chose qu'on puisse

faire, c'est d'en ralentir le vieillissement.»

Selon les rapports obtenus par l'APELS, les égouts pluviaux municipaux sont la principale source de pollution du lac. Il y en a 25 en tout. Les rejets de huit d'entre eux ont été analysés et ils déversent tous de la pollution. Ce problème a été reconnu par la Ville, qui a fait construire des trappes à sédiments dans deux égouts, au prix de 200 000 \$ chacune. Mais les travaux n'avancent pas assez vite selon M. Massicotte.

«Il reste 23 égouts à corriger. Ils ont promis d'en faire un par année, mais il y en a eu seulement deux en six ans. On aimerait qu'ils en ajoutent trois par année.»

M. Massicotte ajoute que plusieurs installations septiques non conformes autour du lac contribuent aussi à la pollution.

Dans ce contexte, l'APELS demande qu'un important projet immobilier de 500 appartements en copropriété soit soumis à une étude d'impact environnemental. Ce qui a été refusé jusqu'ici.

«Le lac est la principale attraction de la Ville, mais la Ville n'est pas intéressée à le protéger», affirme M. Massicotte, tout en reconnaissant que certains efforts ont été faits au cours des dernières années pour améliorer l'état des berges du lac afin de contrer l'érosion.

Le maire de Sainte-Agathe, absent hier, n'a pas pu commenter les propos de l'APELS.

JUSQU'À

600\$

DE RABAIS

+ FINANCEMENT GRATUIT



600\$ DE RABAIS
2229⁹⁹

Réfrigérateur 26 pi.cu. avec portes françaises et congélateur inférieur. Distributeur d'eau et de glaçons. Acier inoxydable.
PRIX RÉG.: 2829⁹⁹
PTR: 355770

BOSCH



360\$ DE RABAIS
1229⁹⁹

Ensemble laveuse 4,5 pi.cu. CEI (4 pi.cu. DOE) - sècheuse (7,6 pi.cu.) cabrio. 11 cycles de lavage. 9 cycles de séchage. Blanc.
PRIX RÉG.: 1589⁹⁹
PTR: 356392 - 356429

Whirlpool



400\$ DE RABAIS
899⁹⁹

Cuisinière électrique 30 po. Autonettoyante. Surface vitrocéramique. Tiroir réchaud. Capacité de 4,5 pi.cu. Acier inoxydable.
PRIX RÉG.: 1299⁹⁹
PTR: 350055

Whirlpool



100\$ DE RABAIS
899⁹⁹

Refrigerateur à vin avec capacité de 44 bouteilles. 2 zones de température. Étagères en chrome. Noir et acier inoxydable.
PRIX RÉG.: 999⁹⁹
PTR: 350270

Ariston



60\$ DE RABAIS
329⁹⁹

Lave-vaisselle encastré. 24 po. avec cuve haute. 3 cycles de lavage. 4 options. Blanc.
PRIX RÉG.: 389⁹⁹
PTR: 357056

FRIGIDAIRE

NE MANQUEZ PAS LA CIRCUILAIRE EN LIGNE AU CORBEILELECTRO.COM POUR PLUS DE RABAIS!

PLUS

Jusqu'au 16 octobre, changez vos armoires de cuisine chez Corbeil et obtenez l'équivalent de la TPS et de la TVQ en rabais additionnel applicable sur vos nouveaux électros!

Offre valable jusqu'au 16 octobre 2011. Certaines restrictions s'appliquent. Détails en magasin.

30 MAGASINS

On livre en 24h PRIX 60 JOURS corbeilelectro.com

MIEUX CHOISIR LAURÉAT 2010 DÉTAILLANT

ICI ON RECYCLE!

CORBEIL
ÉLECTROMÉNAGERS
Le seul VRAI spécialiste

HEURES D'OUVERTURE : LUNDI ET MARDI : 9 H À 18 H • MERCREDI AU VENDREDI : 9 H À 21 H* • SAMEDI : 9 H À 17 H • DIMANCHE : 10 H À 17 H

Sur marques et modèles sélectionnés. Quantités limitées. Les photos peuvent différer des modèles offerts. Offres valables du 30 août au 26 septembre 2011. Financement gratuit jusqu'à 36 mois, sur marques et modèles sélectionnés, excluant les armoires de cuisine. * Si vous trouvez le même article annoncé à plus bas prix ailleurs aux mêmes conditions de paiement et de livraison, nous vous rembourserons la différence, et ce, jusqu'à 60 jours après votre achat, sur présentation d'une publicité concurrente en vigueur à ce moment chez un détaillant autorisé et uniquement sur le même modèle. * Exception: les magasins de Joliette, de Granby et de St-Jean-Sur-Richelieu sont ouverts le mercredi de 9 h à 18 h. Cette offre ne peut être combinée à aucune autre promotion. Détails en magasin.

LES DIX PLUS GRANDS LACS DES LAURENTIDES

Nom	Superficie (hectares)	Profondeur (mètres)
Lac Ouareau (Saint-Donat)	1492	54
Lac Archambault (Saint-Donat)	1380	39
Lac des Écorces (Barkmere)	647	56
Lac de l'Achigan (Saint-Hippolyte)	526	27
Lac des îles (Entrelacs)	484	23
Lac Louisa (Wentworth)	440	44
Lac Manitou (Ivry-sur-le-Lac)	404	21
Lac des Seize Îles	365	59
Lac Masson (Sainte-Marguerite)	355	46
Lac des Sables (Sainte-Agathe)	293	23

La pauvreté est un facteur d'obésité

Le risque est cinq fois plus élevé chez les filles

EXCLUSIF

MARIE ALLARD

Trois fois plus susceptibles que les autres de faire de l'embonpoint. C'est l'inquiétante réalité des enfants qui vivent de l'insécurité alimentaire à la maison, au Québec. C'est surtout vrai chez les filles, qui ont cinq fois plus de risques de dépasser leur poids santé dans les familles qui manquent d'argent pour bien s'alimenter, selon une étude qui vient de paraître dans BMC Public Health.

« C'est un peu contre-intuitif, a dit à *La Presse* Lise Dubois, auteure principale de l'étude et professeure à la faculté de médecine de l'Université d'Ottawa. On se dit que les gens qui n'ont pas de nourriture tous les jours devraient être plus minces. Mais on s'aperçoit que le type d'aliments que les gens très pauvres mangent leur donne plutôt des problèmes d'obésité. Ce sont des aliments très caloriques, qui n'ont pas beaucoup de vitamines et de minéraux. »

Près de 1200 enfants québécois de 10 ans ont été pesés et mesurés dans le cadre de l'étude, faite en collaboration avec l'Institut de la statistique du Québec. Leurs mères ont répondu à des questionnaires sur l'insécurité alimentaire.



ARCHIVES LA PRESSE

La pauvreté est directement liée aux problèmes d'embonpoint de nombreux jeunes, conclut une étude.

Ces données ont été comparées à d'autres obtenues auprès de 1700 enfants de 10 et 11 ans en Jamaïque, par la University of the West Indies.

Les résultats ne sont pas à notre avantage: 26 % des enfants du Québec font de l'embonpoint ou sont obèses contre 11 % des Jamaïcains. Ces taux « démontrent clairement que l'obésité est un problème de santé critique

dans les deux pays », notent les chercheurs. Mais « en Jamaïque, qui est un pays à développement rapide, on voit que ce sont les personnes plus riches qui mangent plus et qui sont plus obèses, a indiqué M^{me} Dubois. On aimerait qu'ils n'en viennent pas à avoir les mêmes problèmes d'obésité que nous, parce que c'est un fardeau assez élevé. »

Plusieurs données sont peu reluisantes: plus de 30 % des enfants mangent des pâtisseries au moins une fois par jour, tant au Québec que dans l'île des Antilles. Près d'un tiers des Québécois (et 42 % des Jamaïcains) consomment moins d'un fruit par jour. Environ 27 % des Québécois consomment moins d'un légume par jour (incluant la pomme de terre),

contre 59 % de Jamaïcains (excluant la pomme de terre).

Tous bougent peu. La majorité des enfants jamaïcains font « peu ou pas » d'activité physique, alors que 68 % de leurs congénères québécois en font « autant, moins ou beaucoup moins » que les autres enfants, de l'avis parental. « De plus, la monoparentalité augmente de 63 % la probabilité de souffrir d'embonpoint ou d'être obèse chez les enfants du Québec », précisent les chercheurs.

Donner le goût du sport aux filles

Mais pourquoi les filles du Québec sont-elles plus touchées que les garçons, sur qui le fait d'être issu d'une famille vivant dans l'insécurité alimentaire n'a pas d'impact? « Les garçons ont probablement un niveau d'activité physique plus élevé », a avancé M^{me} Dubois, aussi chercheuse à l'Institut de recherche sur la santé des populations. Leur puberté arrive moins vite, a-t-elle ajouté. Et ils sont moins influencés que les filles par leurs mères, parfois elles-mêmes obèses.

« C'est important de se préoccuper de ce que nos enfants mangent et de prêter une attention particulière aux filles à la préadolescence, a recommandé M^{me} Dubois. Il faut aussi les approcher pour qu'elles fassent plus d'activité physique. »

Le virus du Nil fait un retour au Québec

SARA CHAMPAGNE

Quatre personnes, et vraisemblablement une cinquième, ont été infectées par le virus du Nil au Québec depuis le mois d'août. Ces cas ont été signalés à Montréal, en Montérégie, à Laval, dans les Basses-Laurentides et en Outaouais.

La direction provinciale de la santé publique explique avoir constaté la présence du virus dans des marins-gouins ainsi que chez des oiseaux, essentiellement dans les mêmes régions. La température et les fortes pluies des derniers jours ont certainement contribué à une prolifération des moustiques, explique-t-on. En conséquence, on prévient la population que d'autres cas pourraient faire leur apparition dans les prochains jours.

Depuis les années 2002 et 2003, quand une vingtaine de personnes avaient été infectées, le virus du Nil est presque devenu latent. Le directeur national de la protection de la santé publique, Horacio Arruda, affirme qu'il est trop tôt pour dire si on se rendra à 20 cas cette année, mais il incite la population à la prévention.

« Les moustiques se développent dans l'eau et préfèrent l'eau stagnante, rappelle le D^r Arruda. Même une petite flaqué d'eau dans son entrée de cour peut être un foyer pour eux. L'un des meilleurs moyens de prévention est donc d'assécher les points d'eau stagnants quand c'est possible. »

La plupart des gens infectés par le virus du Nil ne s'en rendent même pas compte parce qu'ils ne présentent aucun symptôme. Dans le cas des cinq personnes identifiées, on explique qu'elles avaient donné du sang à Héma-Québec et que c'est à l'analyse que le virus a été décelé.

Le virus du Nil peut avoir de lourdes conséquences chez les personnes de plus de 50 ans ou aux prises avec un problème immunitaire. En effet, elles risquent de développer une méningite ou un mal de tête. Les enfants sont moins à risque.

Il n'existe aucun traitement ni aucun vaccin contre le virus du Nil. On recommande de consulter en cas de maux de tête graves et inhabituels, d'une forte fièvre, de raideur au cou, de confusion ou de faiblesse musculaire.

DU 2 AU 4 SEPTEMBRE

ÉCONOMISEZ

100%

AVEC TOUT ACHAT

DE 100 \$

ET PLUS

La modération a bien meilleur goût.

Educ Valcoo

PRENEZ GOÛT À NOS CONSEILS



18+

Titulaires de permis, agences de la SAQ, comptoirs Vin en vrac et SAQ Dépôt exclus. L'offre Économisez 10% avec tout achat de 100\$ et plus (après toute autre réduction) est en vigueur du 2 au 4 septembre 2011 seulement et s'applique uniquement aux produits offerts en succursale, à l'exception des cartes-cadeaux SAQ, des cartes de dégustation et des bons-cadeaux « Les Connaisseurs », ainsi que des produits commandés par l'entremise du service des commandes privées et de ceux en vente dans le catalogue *Le Courrier vinicole*. Promotion également offerte dans SAQ.COM. Achats non cumulatifs. Aucune mise de côté n'est acceptée. 18 ans ou plus.

ACTUALITÉS

Règlement de la succession d'Arturo Gatti

La famille négocie avec la veuve

CAROLINE TOUZIN

Le procès civil opposant la famille d'Arturo Gatti à la veuve du boxeur qui devait commencer la semaine prochaine à Montréal pourrait bien être reporté, voire carrément annulé.

«Des négociations ont lieu. Il est possible que cela se règle à l'amiable ou du moins qu'il y ait un report de quelques semaines», a indiqué, hier, le porte-parole du clan Gatti aussi journaliste à CKAC Sports, Jérémy Filosa.

La juge Claudine Roy a tenu deux audiences préparatoires mardi et hier, et doit revoir les deux parties demain au sujet d'une série de requêtes présentées par la famille Gatti. Ces audiences ont lieu à huis clos, si bien que ni le public ni les médias ne peuvent assister aux débats.

Le clan Gatti aurait proposé à la veuve, Amanda Rodrigues, que les deux enfants du boxeur (le garçon qu'il a eu avec M^{me} Rodrigues et la fille née d'une union précédente) reçoivent chacun la moitié de l'héritage lorsqu'ils auront atteint l'âge de la majorité, selon M. Filosa.

La fortune du boxeur oscillerait entre 6 et 8 millions de dollars. Le clan Gatti aurait également proposé que M^{me} Rodrigues touche une pension alimentaire de 5000\$ par mois pour son fils, soit la somme à laquelle a déjà droit la mère de la fille d'Arturo Gatti, qui vit au New Jersey.

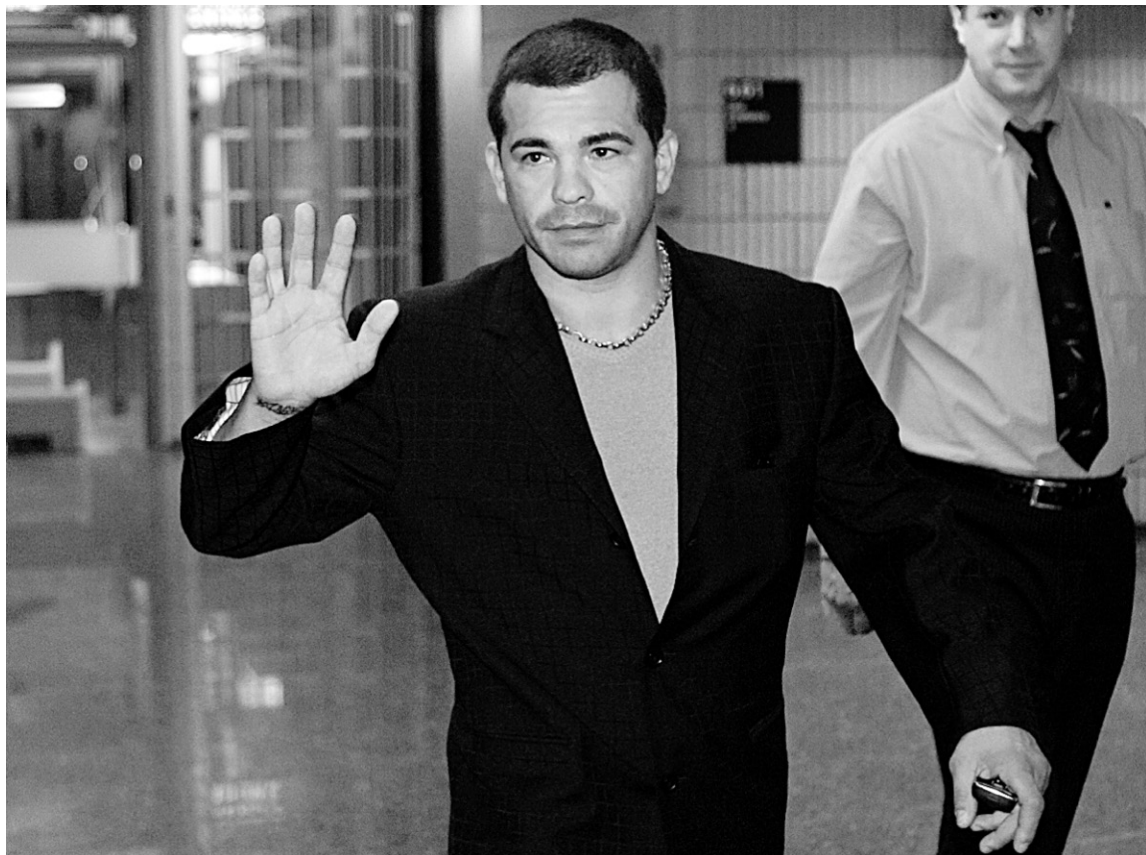


PHOTO DAVID BOILY, ARCHIVES LA PRESSE

Le procès civil sur le litige concernant la succession du boxeur Arturo Gatti doit s'ouvrir la semaine prochaine.

Une enquête privée

La famille du défunt boxeur a aussi remis à la juge Roy un DVD contenant les résultats d'une enquête privée commandée par Pat Lynch, l'ancien agent américain du boxeur. Ces résultats militent pour un report de la cause, selon le clan Gatti.

Les résultats de cette longue enquête menée par un enquêteur privé de Chicago aux États-Unis, au Canada et au Brésil devaient être rendus publics la semaine dernière lors d'une conférence de presse au New Jersey. Or, l'ouragan Irene a forcé le report de la conférence de

presse à mercredi prochain. Le champion boxeur de 37 ans ne se serait pas suicidé en juillet 2009 dans une station balnéaire du Brésil, a conclu l'enquêteur privé Paul Ciolino, selon une entrevue accordée à un quotidien américain dans laquelle il a promis de révéler davantage de

détails lors de la conférence de presse.

Les requêtes déposées cette semaine par le clan Gatti demandent un report du procès, en plus de traiter de la pension alimentaire et de l'annulation du testament modifié par le boxeur trois semaines avant sa mort. La juge Roy pourrait se prononcer dès demain sur le report du procès puisqu'il doit commencer dès mardi. Il devrait durer trois semaines.

La fortune d'Arturo Gatti est constituée principalement d'actions de 2,4 millions de dollars détenues au New Jersey, d'un terrain en Floride, d'une copropriété de 500 000\$ à Montréal, de voitures, de bijoux et d'actions de l'entreprise de construction Gatti-Rizzo.

Selon le plus récent testament du boxeur, M^{me} Rodrigues et l'enfant né de leur union héritent des deux tiers de sa fortune. L'autre tiers va à la fille que le boxeur a eue d'une union précédente. La mère et le frère du boxeur, Ida et Fabrizio, contestent la validité de ce testament, arguant que M^{me} Rodrigues a manipulé son mari et qu'elle a une responsabilité dans sa mort.

Par ailleurs, plus de deux ans après le décès du boxeur originaire de Montréal, le Bureau du coroner n'a toujours pas révélé les résultats de la seconde autopsie, qui a été pratiquée au Québec. La première avait eu lieu au Brésil.

MORT DE LA PETITE BIANCA LEDUC

Le verdict tombera en décembre

CHRISTIANE DESJARDINS

Pour la défense, la mort de la petite Bianca Leduc, le 31 octobre 2007, est le résultat d'un malheureux accident, tandis que pour la Couronne, c'est la négligence criminelle de l'accusé, Brandon Pardi, qui explique la tragédie survenue la journée de son 18^e anniversaire. M. Pardi connaîtra son sort le 9 décembre prochain, alors que le juge Michel Mercier rendra son verdict.

M. Pardi a son procès à Valleyfield, sous des accusations de négligence criminelle ayant causé la mort et de conduite dangereuse. Hier matin, dans une salle bondée, le juge a écouté les plaidoiries des avocats des deux parties. Le jeune Pardi roulait vite dans un quartier résidentiel de L'île-Perrot

l'après-midi en question, ont assuré des témoins. Il suivait la voiture de son copain, un jeune de 17 ans. Ce dernier a tourné à gauche à l'intersection des rues des Érables et Giffard, apparemment pour éviter que Pardi, qui arrivait vite derrière lui, ne le heurte. La collision s'est produite quand même, au milieu de l'intersection. Les voitures ont volé dans le décor. La petite Bianca, 3 ans, qui jouait sur le terrain de sa gardienne, est morte écrasée par la Volkswagen Golf conduite par Pardi.

Le copain acquitté

C. R., le jeune de 17 ans qui conduisait l'autre voiture, a été jugé sous les mêmes accusations, en Chambre de la jeunesse; il avait son permis depuis une semaine. Il a été acquitté en juin dernier. Le

cas de Pardi est beaucoup plus complexe. Il n'avait qu'un permis restreint, qui lui interdisait de conduire sans être accompagné. Il avait pris la voiture sans la permission de son père, une voiture à transmission manuelle qu'il avait conduite une quinzaine de fois. Il roulait bien au-dessus de la limite de vitesse permise (72 km/h, au lieu de 30 km/h, selon l'expert du ministère public). De plus, selon son propre témoignage, alors qu'il s'approchait de l'intersection, son téléphone portable a sonné et il l'a pris pour regarder qui appelait. Cet instant d'inattention aura été fatal, selon lui. Au moment des faits, les portables n'étaient pas encore interdits au volant.

M^e Pierre Joyal, de la défense, a rappelé que la tragédie était survenue dans les 13 premières

heures de la majorité de son client. Le garçon a essayé de se faire juger comme mineur. Il a tenté sa chance jusqu'en Cour suprême, mais il a échoué. M^e Joyal a signalé que les rapports des experts de la Couronne et de la défense sont contradictoires sur des points, comme la vitesse estimée de la voiture du jeune homme. Il reconnaît cependant que son client dépassait la limite permise, «comme un peu tout le monde», dans cette rue qui s'apparente plus à un boulevard, a-t-il dit. Selon M^e Joyal, son client devrait être acquitté.

Une conduite téméraire

Le procureur de la Couronne, Joey Dubois, est évidemment d'avis contraire. Le jeune Pardi a eu une conduite déréglée et téméraire, très éloignée de ce qu'aurait fait une personne

raisonnable. Une personne raisonnable n'aurait pas conduit sans permis et n'aurait pas roulé extrêmement vite, a fait valoir l'avocat. Pardi soutient qu'il ne roulait pas si vite, mais il est contredit par à peu près tout le monde, même par son copain qui le précédait, a soutenu le procureur. Une femme qui l'a vu passer à toute vitesse, empiétant sur la voie contraire, s'est même fait cette réflexion: «maudit sans-dessein!» Selon M^e Dubois, la négligence criminelle est prouvée.

Nadine Leduc, mère de la petite victime, était présente pour les plaidoiries, comme pour toute la durée du processus judiciaire. Elle portait un t-shirt blanc avec l'inscription «la vitesse tue», au-dessus d'une photo de sa fille. M^{me} Leduc dit avoir confiance en la justice. «C'est sûr qu'il ne s'est pas levé le matin en disant: "je vais aller tuer Bianca"», a-t-elle résumé devant les médias. Mais elle se sent incapable de pardonner. «Il a pris mon bébé, je ne peux pas pardonner», a-t-elle dit en fondant en larmes.



Réparation de l'échangeur Saint-Pierre

8 fins de semaine consécutives à compter du vendredi 2 septembre

Fins de semaine seulement

D'importants travaux de réparation sous les structures de l'échangeur Saint-Pierre occasionneront la fermeture complète de la **bretelle menant de l'autoroute 20 en direction ouest à la route 138 en direction ouest** (vers le pont Mercier) pendant huit fins de semaine consécutives à compter de vendredi 2 septembre 2011.

ENTRAVES ET GESTION DE LA CIRCULATION

8 fins de semaine consécutives du vendredi 2 septembre au lundi 24 octobre 2011.

Fermeture complète de la bretelle menant de l'autoroute 20 en direction ouest à la route 138 en direction ouest (vers le pont Mercier) : **du vendredi soir au lundi matin.**

Détour : emprunter la sortie – Av. Dollard / 1^{re} Avenue, poursuivre jusqu'à la 1^{re} Avenue et faire demi-tour pour accéder à l'échangeur par l'autoroute 20 en direction est.

PONT MERCIER
138
OUEST
DETOUR

Suivez les panneaux de signalisation





Composez le 511 ou consultez le www.quebec511.gouv.qc.ca

Pour commentaires : dtim.commentaires@mtq.gouv.qc.ca

Transports Québec

La CCQ passe à « la vitesse supérieure » en matière de lutte contre la corruption

La loi exige désormais que ses employés aient de « bonnes mœurs »

VINCENT LAROUCHE

Les victoires s'accumulent pour la nouvelle PDG de la Commission de la construction du Québec (CCQ), Diane Lemieux, qui vient d'obtenir le feu vert pour casser en deux son syndicat, relancer son programme d'enquête sur les employés et passer à ce qu'elle appelle « la vitesse supérieure » en matière de lutte contre la corruption.

La Loi concernant la lutte contre la corruption, entrée en vigueur

hier, exige désormais que les 300 employés de la Commission affectés aux enquêtes aient de « bonnes mœurs ». C'est le signal qu'attendait M^{me} Lemieux pour relancer son programme « d'enquête sur les enquêteurs ». La vérification de leurs antécédents judiciaires et de leur vulnérabilité financière avait été suspendue en avril en raison de l'opposition du syndicat.

« C'avait été mis sur la glace, car c'était contesté. Mais maintenant, ce n'est plus une exigence de l'employeur, c'est écrit dans

la loi. Nous avons l'intention de réactiver le programme d'habilitation sécuritaire dès la semaine prochaine », confirme Louis-Pascal Cyr, conseiller de Diane Lemieux.

Les enquêteurs de la CCQ, dont certains collaborent avec l'Unité permanente anticorruption, luttent contre le travail au noir et s'assurent que les ouvriers ont leurs cartes de qualification. La semaine dernière, la Cour supérieure a rejeté une demande d'injonction du syndicat des

employés de la Commission, qui voulait bloquer temporairement l'entrée en vigueur d'une série d'autres dispositions de la loi qui forcent les 300 enquêteurs à se séparer du syndicat dès maintenant. Le litige sera tranché sur le fond au cours des prochains mois, mais d'ici là, le juge Stéphane Sansfaçon a déterminé qu'il n'y a pas motif à bloquer le fractionnement du syndicat.

La loi prévoit que les enquêteurs pourront se syndiquer s'ils le souhaitent, mais dans une

unité distincte qui préservera leur indépendance. « Je pense que c'est une injustice pour les membres », déplore Serge Cadieux, directeur général du Syndicat des employés et employés professionnels et de bureau (SEPB), affilié à la FTQ, qui représente les employés de la Commission.

Le fractionnement du syndicat en pleine négociation pour le renouvellement de la convention collective empêche les enquêteurs de poursuivre les moyens de pression qu'ils avaient enclenchés, comme la grève des heures supplémentaires. Le SEPB dit toutefois avoir déposé une nouvelle demande d'accréditation syndicale pour les enquêteurs, dans le but de les garder au sein de la FTQ.

Pour le moment, du moins, les enquêteurs se retrouvent libres de toute attache syndicale, ce qui réjouit Diane Lemieux.

— Avec Fabrice de Pierrebouge



Vous le voulez,
nous l'avons
à meilleur prix.

iPhone 4 | 16 Go

99\$

Avec une entente de 3 ans | 649 \$
et tout forfait de 50 \$ | Sans entente

Ajoutez-y notre Forfait 65¹

Données

6 Go de données

Voix

- 200 minutes d'appel local en tout temps
- Appels locaux ILLIMITÉS en soirée (dès 18 h) et le week-end²
- Appels nationaux ILLIMITÉS avec la famille³

iPhone 4

telusmobilite.com/iphone4



Pour en savoir davantage, passez nous voir à une boutique TELUS, chez un détaillant autorisé ou chez l'un de nos marchands participants ou appelez au 1-866-264-2966. Tous les détails à telusmobilite.com



BOUTIQUES TELUS ET DÉTAILLANTS AUTORISÉS
MONTRÉAL

- Carrefour Angrignon
- Centre Eaton
- Centre Rockland
- Complexe Desjardins
- Fairview Pointe-Claire
- Galerias d'Anjou
- Place Alexis Nihon
- Place Versailles
- Place Vertu
- 950, rue Sainte-Catherine Ouest
- 4202, rue Saint-Denis
- 6146, boul. Henri-Bourassa Est
- Action Télécom
- 1678, av. Mont-Royal Est
- Action Télécom
- 1531, rue Notre-Dame Ouest
- Communications MOBILENET Inc.
- 5165, ch. Queen-Mary, local GR-2
- Globe Mobilité
- 6652, rue Saint-Hubert

Saint-Laurent

- La Zone SCP
- 785, rue Décarie
- PC Page Communication Inc.
- 3832, boul. Côte-Vertu

LAVAL ET RIVE-NORD

Boisbriand

- Faubourg Boisbriand

Blainville

- Digital Radiocommunication Inc.
- 9, boul. de la Seigneurie, local 7

Lachute

- Carrefour Argenteuil

Laval

- Carrefour Laval
- Laval Est (aut. 19/aut. 440)
- Proxi Télécom Inc.
- 1662, boul. Saint-Martin Ouest
- SRAD Communications Inc.
- 2995, boul. Dagenais, local D

Mascouche

- First Pro Mascouche
- 117, montée Masson

Repentigny

- Galerias Rive Nord

Rosemère

- Place Rosemère

Saint-Jérôme

- Carrefour du Nord

Terrebonne

- Galerias Terrebonne

RÉGIONS

Berthierville

- Technicom
- 760, rue Notre-Dame

Drummondville

- Alto Communication
- 400, boul. Saint-Joseph

Notre-Dame-des-Prairies

- Multicom Communication 2000 Inc.
- 159, boul. Antonio-Barrette

Saint-Jean-sur-Richelieu

- Carrefour Richelieu

Saint-Hyacinthe

- Cellulaire Plus
- 3400, boul. Laframboise

Sorel-Tracy

- Promenades de Sorel

Victoriaville

- La Grande Place des Bois-Francis

RIVE-SUD

- Mail Champlain
- Promenades Montarville
- Promenades Saint-Bruno

Brossard

- Quartier DIX30

Candiac

- D2 Technologie Inc.
- 69, ch. Saint-François-Xavier

Sainte-Julie

- Alto Communication
- 1999, rue Nobel, local 15

Salaberry-de-Valleyfield

- D2 Technologie Inc.
- 1, rue Dufferin

Offres valables jusqu'au 3 octobre 2011. TELUS se réserve le droit de modifier les forfaits visés par cette offre promotionnelle en tout temps et sans préavis. 1 Offre valable du 3 août au 3 octobre 2011 pour les clients nouveaux ou qui renouvellent leur entente. Ne peut être jumelé à aucun autre forfait voix et données ni à aucune autre option de données. 2 Les appels en soirée sont les appels locaux faits entre 18h et 7h le jour suivant en semaine. Les appels le week-end sont les appels locaux faits entre le vendredi 18h et le lundi 7h. 3 Un minimum de deux et un maximum de cinq abonnés doivent être inscrits au même compte. TELUS, le logo TELUS, le futur est simple et telusmobilite.com sont des marques de commerce utilisées avec l'autorisation de TELUS Corporation. Apple, le logo Apple et iPhone sont des marques de commerce de Apple Inc. Les autres marques de commerce appartiennent à leur propriétaire respectif. © 2011 TELUS.

ACTUALITÉS

Le taxi collectif pour contrer les bouchons

GABRIEL BÉLAND

Les chauffeurs de taxi sont une des clés pour combattre les problèmes de congestion à Montréal, estime Louise Harel, qui souhaite qu'un réseau majeur de taxi collectif soit mis sur pied dans la métropole.

Les taxis collectifs sont des voitures mises à la disposition des usagers des transports en commun. Les chauffeurs peuvent, par exemple, emprunter le chemin d'une ligne d'autobus dans des secteurs à faible densité. Le passager paye avec un titre de transport ordinaire. En échange, la société de transport donne une certaine somme au chauffeur de taxi.

« Nous voulons une offre de service complémentaire, fiable et abordable. Surtout pour desservir des zones comme Rivière-des-Prairies ou Pointe-aux-Trembles, des secteurs qui sont mal desservis par l'autobus hors des heures

de pointe », a expliqué hier M^{me} Harel lors d'un point de presse où elle s'est rendue... en taxi.

Selon la chef de l'opposition officielle, la Société de transport de Montréal (STM) pourrait économiser des fonds en mettant sur pied un tel service. Les usagers attendraient l'autobus moins longtemps qu'actuellement, croit la chef de Vision Montréal.

À l'heure actuelle, la STM a surtout recours à des taxis pour transporter ses usagers à mobilité réduite. Il existe toutefois quelques lignes de transport collectif dans l'île; une nouvelle desserte a même été inaugurée à Sainte-Anne-de-Bellevue il y a deux semaines.

Mais la pratique reste marginale à Montréal. En 2009, par exemple, la STM a octroyé aux entreprises de taxi des contrats de transport adapté et de taxi collectif représentant une valeur de 25,3 millions de dollars. Sur cette somme, selon un



PHOTO ALAIN ROBERGE, LA PRESSE

« Nous voulons une offre de service complémentaire, fiable et abordable. Surtout pour desservir des zones comme Rivière-des-Prairies ou Pointe-aux-Trembles, des secteurs qui sont mal desservis par l'autobus hors des heures de pointe », explique Louise Harel.

porte-parole de l'industrie, le taxi collectif ne représenterait que 100 000 \$. « C'est comme si la STM jugeait

que les chauffeurs de taxi sont qualifiés pour transporter leur clientèle à mobilité réduite, mais qu'ils ne le

sont pas pour transporter le reste des usagers », déplore Daniel Bouchard, directeur général du Comité provincial de concertation et de développement de l'industrie du taxi, qui représente la grande majorité des détenteurs d'un permis de taxi au Québec.

Relancer une industrie malmenée

Selon Daniel Bouchard, « le taxi collectif est un service qui pourrait aider les chauffeurs de Montréal à joindre les deux bouts » en leur garantissant des revenus. Il rappelle que l'industrie du taxi a été durement touchée par le climat économique des trois dernières années.

La situation des chauffeurs de la métropole est si préoccupante qu'une commission municipale s'est penchée sur leur industrie cet hiver. Dans son rapport, déposé en avril dernier, la commission a recommandé à l'unanimité d'introduire le taxi collectif à Montréal, a rappelé Louise Harel.

La STM a choisi de ne pas commenter la sortie de M^{me} Harel. Une porte-parole a toutefois rappelé que la Société était en voie de finaliser son Plan stratégique 2020 et « est à l'écoute des commentaires ».

Dans une version préliminaire et écourtée du Plan, disponible sur le site de la STM, on ne fait nulle part mention du taxi collectif.

PROGRAMME ÉDUCATIF

Desjardins
LA PRESSE


Invitation aux enseignants du secondaire de la grande région de Montréal

INSCRIVEZ-VOUS

AU PROGRAMME ÉDUCATIF DESJARDINS - LA PRESSE ET RECEVEZ LA PRESSE À VOTRE ÉCOLE!

Le programme permet aux écoles secondaires de la grande région de Montréal de recevoir *La Presse* en classe **sans frais** et d'avoir ainsi à leur disposition un outil pédagogique dynamique dans l'apprentissage du français.

Le programme éducatif Desjardins - *La Presse* c'est :

- Recevoir jusqu'à 30 exemplaires de *La Presse* par jour, trois jours par semaine soit, les mardis, mercredis et jeudis. ou
- Avoir 20 accès simultanés à la version électronique de *La Presse*, du lundi au samedi.
- Participer avec vos élèves à l'activité pédagogique publiée chaque mardi dans *La Presse*.
- Recevoir quatre jeux de lettres au cours de l'année scolaire. Vos élèves pourront ainsi participer aux concours s'y rattachant et courir la chance de gagner un ordinateur portable.

Le programme éducatif Desjardins - *La Presse* se déroulera du 13 septembre 2011 au 17 mai 2012

FAITES VITE, LES INSCRIPTIONS SONT LIMITÉES!

POUR VOUS INSCRIRE:
cyberpresse.ca/programmedesjardins

AUTOROUTE VILLE-MARIE OUEST

Réouverture de la sortie Saint-Jacques

ÉMILIE BILODEAU

Enfin une bonne nouvelle pour les automobilistes qui empruntent l'autoroute Ville-Marie vers l'ouest. À partir d'aujourd'hui, la sortie Saint-Jacques sera rouverte à la circulation.

La sortie était fermée depuis sept mois et devait être rouverte au printemps. Les travaux effectués à l'intersection de la rue Saint-Jacques et du boulevard Décarie ont donc pris quelques semaines de retard. La réfection des conduites d'eau était nécessaire à la construction du Centre universitaire de santé McGill.

La Ville de Montréal promet d'ailleurs que les travaux de construction de l'égout collecteur du boulevard

Décarie seront aussi menés à terme d'ici quelques semaines.

En revanche, un autre gros chantier se tiendra bientôt dans le quartier. Les travaux d'élargissement du boulevard Décarie nécessiteront la construction d'un nouveau pont ferroviaire entre la rue Crowley et le boulevard De Maisonneuve. « Les travaux de préparation ont été entamés en juillet dernier sur le pont et ils seront complétés à l'automne 2012 », soutient Patricia Lowe, porte-parole à la Ville de Montréal.

Les citoyens peuvent suivre l'évolution des travaux préparatoires du CUSM sur le compte Twitter MTL_circulation, sur le site internet ville.montreal.qc.ca/chantiers ou par téléphone au 514 934-8317.

EN BREF

Meurtre de Valérie Leblanc : la police recherche « un témoin »

La police de Gatineau recherche un « témoin important » aperçu près de la scène de crime où a été retrouvée morte Valérie Leblanc, le 23 août dernier, derrière le Cégep de l'Outaouais. Les porte-parole de la police ont évité de parler de « suspect » dans ce cas précis, insistant sur la nécessité de rencontrer cet homme dans les plus brefs délais. Il s'agit d'un homme de race blanche âgé de 20 à 30 ans, mesurant 6 pieds et pesant 200 livres. Les policiers le décrivent comme jofluffu, avec un nez et un menton pointus, les cheveux noirs « probablement courts », ne portant pas de barbe. Son allure « négligée » et son « attitude inquiétante » ont attiré l'attention de celui qui a livré la description aux policiers. Par ailleurs, aucune accusation ne sera portée contre trois des quatre jeunes initialement soupçonnés d'avoir manipulé de façon inadéquate le corps de la victime, lors de sa découverte. — Le Droit

Noyade au nord de Baie-Comeau

Un homme s'est noyé dans un lac de la ZEC Varin, à 76 kilomètres au nord de Baie-Comeau. Les policiers ont été alertés vers 15 h hier après-midi. L'homme était

vraisemblablement seul à bord de son embarcation et ne portait pas de gilet de sauvetage. L'endroit, uniquement accessible en VTT, a compliqué les recherches de la Sûreté du Québec. Un hélicoptère a survolé le secteur et c'est finalement vers 17 h que le corps a été repêché par les policiers et les pompiers de la Sûreté du Québec. Une enquête sera ouverte pour déterminer l'identité de l'homme. — Émilie Bilodeau

Vancouver : la foule n'était pas maîtrisée avant le match

Les policiers de Vancouver avaient perdu la maîtrise de la foule avant même que le match entre les Canucks et les Bruins ne débute, relate un rapport sur les émeutes rendu public hier. Le rapport indépendant commandé par le gouvernement provincial à la suite des émeutes du 15 juin dernier démontre que de nombreux partisans étaient fortement intoxiqués par l'alcool et que la foule est arrivée plus nombreuse et plus tôt que prévu. Les auteurs du rapport blâment les gens qui ont commencé les émeutes, mais ils blâment aussi la Ville de ne pas avoir fait respecter la capacité maximale des lieux. « Il y avait trop de monde et pas assez de policiers », affirme le rapport. Les auteurs ont également fait 53 recommandations pour éviter que de tels événements se reproduisent. Les coûts des dégâts se sont élevés à 7 millions. — Émilie Bilodeau

Évènement spécial: GRAND SOLDE FÊTE DU TRAVAIL

Jusqu'à 40% sur modèles sélectionnés en stock.
Modèles et couleurs sélectionnés en inventaire seulement.


2 jours seulement!

Vendredi 2 et samedi 3 septembre

Sofa Italia

1850 Boul. Le Corbusier, Laval, QC H7S 2K1 • 450.978.1701

(Fermé dimanche 4 et lundi 5 sept.)

NATUZZI
ITALY

GRANDE LIQUIDATION

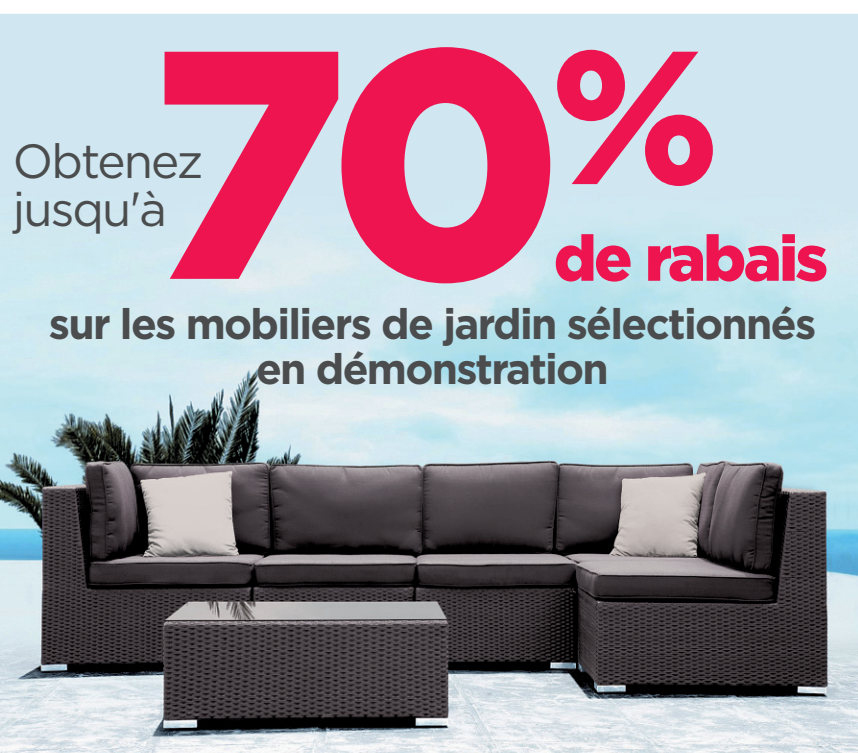
DE FIN DE SAISON TRÉVI

AUCUN PAIEMENT AUCUN INTÉRÊT AVANT 2013

SUR LES PISCINES CREUSÉES, HORS TERRE ET LES SPAS

POURQUOI ACHETER VOTRE PISCINE CREUSÉE DURANT LA GRANDE LIQUIDATION DE FIN DE SAISON DE TRÉVI :

- ✓ Aucun paiement, aucun intérêt avant 2013
- ✓ Vous payez le prix de liquidation
- ✓ Vous évitez la cohue du printemps
- ✓ Vous évitez la hausse de la taxe
- ✓ Vous obtenez la fermeture de votre piscine **GRATUITEMENT***
- ✓ Vous serez les premiers à vous baigner au printemps



GRANDE LIQUIDATION DE SPAS

MODÈLES	PRIX RÉGULIER	PRIX FIN DE SAISON	RABAIS	QUANTITÉS
Spa Impulse	3 999 \$	2 999 \$	1 000\$	8
Spa Équinox	4 999 \$	3 999 \$	1 000\$	3
Spa Solstice	5 499 \$	4 499 \$	1 000\$	5
Spa Solstice stéréo	5 999 \$	4 999 \$	1 000\$	2
Spa Astral	6 499 \$	5 499 \$	1 000\$	5
Spa Dream	6 499 \$	5 499 \$	1 000\$	8
Spa Astral stéréo	6 999 \$	5 999 \$	1 000\$	7
Spa Dream stéréo	6 999 \$	5 999 \$	1 000\$	8
Spa Star stéréo	6 999 \$	5 999 \$	1 000\$	4
Spa Liberté stéréo	7 499 \$	6 499 \$	1 000\$	7
Spa Eclipse	7 999 \$	5 999 \$	2 000\$	1
Spa In Trepid	8 499 \$	6 499 \$	2 000\$	2
Spa Double lounge stéréo	10 499 \$	7 499 \$	3 000\$	1
Spa In Family	10 499 \$	7 499 \$	3 000\$	1
Spa In Motion stéréo	14 499 \$	9 499 \$	5 000\$	1
Spa In Ocean stéréo	14 499 \$	9 499 \$	5 000\$	1
Spa In Sens stéréo	14 499 \$	9 499 \$	5 000\$	1

Découvrez encore plus de spéciaux sur TREVI.CA.



Blainville NOUVEAU
89, rue Jean-Guyon
(aut. 15, sortie 28, angle Michèle-Bohec)

Dorval NOUVEAU
2052, Transcanadienne
(à l'est du boul. des Sources)

Laval
515, boul. Curé-Labelle
(angle Dagenais)

Boucherville
1235, rue Ampère
(aut. 20, sortie 92)



UN SEUL NUMÉRO POUR NOUS JOINDRE **514 22-TRÉVI (87384)**

HEURES D'OUVERTURE : Samedi : 9 h à 17 h • Dimanche : 10 h à 17 h • Lundi au mercredi : 9 h à 18 h • Jeudi et vendredi : 9 h à 21 h

*DÉTAILLANTS : **Châteauguay** | 450 698-2210
115, boul. St-Jean-Baptiste

Joliette | 450 759-8110
303, boul. Antonio-Barrette

Rouyn-Noranda | 819 762-0788
971, Mantha

Sainte-Agathe | 819 326-5154
70, boul. Morin

Trois-Rivières | 819 376-7711
2405, rue Bellefeuille

Toutes les offres sont valides pour un temps limité seulement et ne peuvent être jumelées ou appliquées à d'autres offres précédentes ou en cours. *L'installation doit être effectuée au cours de l'année 2011. L'inventaire peut également varier selon les succursales. Certaines offres peuvent prendre fin en tout temps ou peuvent ne pas être disponibles dans toutes les succursales. Malgré notre vigilance, des erreurs ont pu se glisser. Si tel était le cas, les correctifs seront affichés en magasin. Tous les détails en succursales.

POLITIQUE

Deltell pas assez nationaliste, selon François Legault

PAUL JOURNET

L'hypothèse d'un mariage entre l'ADQ et François Legault circule beaucoup, mais il semble que l'ex-ministre péquiste hésite avant de poursuivre la drague.

Selon une source haut placée dans la Coalition pour l'avenir du Québec (CAQ), M. Legault juge que le chef de l'Action démocratique du Québec (ADQ), Gérard Deltell, est « trop fédéraliste ».

La CAQ vise à rassembler des souverainistes et des fédéralistes qui mettent entre parenthèses le débat sur l'indépendance. Cette coalition se veut toutefois nationaliste, entre autres par sa défense du français et sa volonté de créer une économie de propriétaires.

Or, M. Deltell serait trop peu nationaliste aux yeux de M. Legault. Et il serait trop proche des conservateurs.

L'automne dernier, au premier rassemblement du Réseau-Liberté Québec, M. Deltell avait dénoncé le nationalisme traditionnel. Il défendait plutôt une vision particulière du « nationalisme économique ». Il ne suggère pas que l'État protège ses entreprises. Il veut avant tout stimuler la création de richesses pour que Québec ne reçoive plus de péréquation – « une honte », selon lui. Le conservateur Maxime Bernier avait tenu un propos semblable à la même occasion.

M. Legault « n'exclut pas » de recourir à la clause dérogatoire pour interdire les écoles passerelles. Gérard Deltell s'oppose à cette mesure



PHOTO ANDRÉ PICHETTE, LA PRESSE
Gérard Deltell, chef de l'ADQ, militait activement pour les conservateurs dans les années 80. Il se qualifie lui-même de « vieux bleu ». Il bout toutefois quand on lui dit que l'ADQ serait devenue moins nationaliste sous sa direction.

coercitive. Il propose plutôt d'améliorer l'enseignement du français tout en favorisant l'apprentissage de l'anglais, qui serait « langue de développement du XXI^e siècle ».

M. Deltell militait activement pour les conservateurs dans les années 80. Il se qualifie lui-même de « vieux bleu ». Il bout toutefois quand on lui dit que l'ADQ serait devenue moins nationaliste sous sa direction. « Je n'ai pas de leçon de nationalisme à recevoir ! Travailler comme député pour défendre la nation québécoise, c'est ça, être un vrai nationaliste », a-t-il lancé à *La Presse* l'année dernière.

D'autres rapprochements idéologiques semblent plus naturels. Le président de la

Fédération des médecins spécialistes du Québec, Gaétan Barrette, est particulièrement intéressé par la CAQ, indique-t-on dans l'entourage de M. Legault. Les pourparlers officiels n'ont toutefois pas encore commencé.

Pas d'appétit pour le nom ADQ

La CAQ mènera sa tournée de consultations régionales en septembre et octobre. La formation d'un nouveau parti politique viendrait après. Car l'option de se rallier sous la bannière de l'ADQ n'est pas considérée sérieusement. « On n'a pas un grand appétit pour ce nom-là », avoue le porte-parole de la CAQ, Jean-François del Torchio.

La CAQ veut « incarner le changement », ajoute-t-il. Le nom ADQ est plutôt associé à un parti politique qui existe depuis 17 ans.

La garde rapprochée de François Legault se dit aussi surprise de l'ouverture manifestée cette semaine par l'ADQ en marge de son caucus de présession. Gérard Deltell et ses trois députés ne voulaient pas commenter les rumeurs d'alliance avec M. Legault. Mais pressés de questions par les journalistes, ils ont manifesté une ouverture. Ils accepteraient de se présenter sous un nouveau parti avec François Legault. « Un nom, ce n'est rien. Oui, il y a un *branding*, mais ce sont les idées qui importent », a avoué la leader parlementaire, Sylvie Roy. Elle s'est néanmoins dite « attachée » au nom de son parti.

Le financement et la dette

L'ADQ a mis de côté 63 521 \$ en 2010. L'année dernière, elle a réussi à sortir de sa marge de crédit. Mais elle traîne encore une dette de 581 528 \$. Elle compte environ 12 000 membres. Son président, Christian Lévesque, n'était pas disponible hier pour une entrevue.

De son côté, la CAQ a organisé une autre activité de financement le 21 août au quai de l'Horloge, dans le Vieux-Montréal. Environ 400 personnes ont acheté un billet à 250 \$. Ils étaient environ 60 à participer à une activité selon la même formule la semaine suivante, à Gatineau. D'autres activités similaires suivront cet automne.

Un ministre pour Montréal, suggère l'ADQ

PAUL JOURNET

Il faut qu'un ministre se consacre exclusivement à la région de Montréal, croit l'ADQ. Montréal vit « une crise » non seulement avec ses transports, mais aussi avec sa gouvernance. Cela l'empêche de prendre de bonnes décisions pour le « long terme », comme avec le NASCAR.

Le chef de l'ADQ, Gérard Deltell, a fait cette proposition hier à la fin du caucus de présession de son parti, qui se déroulait à Montréal. Il assure ne pas proposer de grossir le cabinet ministériel. Une responsabilité ministérielle serait donc supprimée au profit de Montréal.

Le ministre des Finances, Raymond Bachand, est déjà responsable de la région de Montréal. M. Deltell croit que le ministre n'a pas assez de temps à consacrer à cette fonction. De plus, il assure que sa proposition ne constitue pas un jugement sur le travail du maire de Montréal, Gérard Tremblay.

Mais l'administration Tremblay reste de glace. Elle n'est même pas intéressée à avoir un ministre consacré à la métropole. « On n'en voit pas l'utilité », a indiqué son porte-parole, Darren Becker.

Le ministre Bachand ne manque pas de temps pour s'occuper de Montréal, assure son attachée de presse, Catherine Poulin. « Et comme ministre des Finances, il a une vue d'ensemble des dossiers », ajoute-t-elle.

Marois assouplit la ligne de parti

TOMMY CHOUINARD

SAGUENAY — Pauline Marois, chef du PQ, jette un peu de lest dans l'espoir de refaire l'unité au sein de son caucus. Le vote libre sera désormais permis au Parti québécois dans certaines circonstances.

« Nous croyons que c'est une façon de respecter l'intelligence de nos concitoyens et de nos collègues que de pouvoir voter librement », a affirmé la chef péquiste au terme d'une réunion de son caucus, hier. Selon elle, cette mesure « manifeste la véritable volonté de changement que nous avons au Parti québécois ».

Les balises encadrant le vote libre ne sont pas encore définies. La présidente du caucus, Monique Richard, a le mandat de se pencher sur la question. Chose certaine, Pauline Marois a précisé que la ligne de parti sera maintenue lors des votes sur le budget, par exemple. Mais les députés pourront voter librement sur le projet de loi controversé 204, qui sécurise l'entente Labeaume-Péladeau sur la gestion du futur amphithéâtre de Québec. En juin, après la démission de quatre députés, Pauline Marois avait déjà cédé aux pressions Marois assouplit la ligne de parti de membres du caucus – en particulier de Bernard Drainville – qui

refusaient de suivre une ligne de parti sur cette question. Cet automne, les députés pourront donc se prononcer en faveur du projet de loi, s'y opposer ou s'abstenir.

Le projet de loi 204

Ce sujet hanté toujours le PQ. Des députés comme Stéphane Bergeron et Marie Malavoy disent avoir des « réserves » au sujet du projet de loi 204. « Au niveau juridique, on peut faire mieux », a dit de son côté Alexandre Cloutier. Plusieurs sont incédés, comme Mathieu Traversy, Denis Trottier et Pascal Bérubé.

Pauline Marois ne craint pas que son leadership soit remis en question si plusieurs députés s'opposent au projet de loi.

Le vote libre faisait partie des changements que proposait Bernard Drainville. La décision de M^{me} Marois, « c'est un très bon début », a affirmé le député de Marie-Victorin.

Les députés ont salué le « geste d'ouverture » de leur chef. Alexandre Cloutier estime toutefois que « le vote libre n'est pas une espèce de recette magique faisant en sorte que les citoyens vont retrouver la confiance envers leurs élus ».

Après ces deux jours de réunion, M^{me} Marois dit avoir l'appui de tous les députés : « Je ne me sens pas inquiète à cet égard. »

ÉTATS GÉNÉRAUX DU PQ

Pas question de revoir la stratégie référendaire

TOMMY CHOUINARD

SAGUENAY — Les états généraux sur la souveraineté pourront aborder la question de la stratégie référendaire, mais le Parti québécois ne changera pas de cap. La « gouvernance souverainiste » est dans le programme du PQ pour y rester, a indiqué Pauline Marois hier. Cette sortie a provoqué la colère de groupes indépendantistes.

« La stratégie pourra être débattue. Mais, quant à moi, la stratégie du Parti québécois est arrêtée. Et le jour où on se présentera devant l'électorat, ce sera avec celle que nous avons adoptée au congrès (d'avril) à la quasi-unanimité. » — Pauline Marois, chef du PQ

Si la chef péquiste a elle-même proposé la tenue d'états généraux, elle refuse de remettre en question sa stratégie référendaire, décriée par le Nouveau Mouvement pour le Québec (NMQ) et Cap sur l'indépendance.

« La stratégie pourra être débattue. Mais, quant à moi, la stratégie du Parti québécois est arrêtée. Et le jour où on se présentera devant l'électorat, ce sera avec celle que nous avons adoptée au congrès (d'avril) à la quasi-unanimité. On va mettre

en œuvre cette stratégie », a-t-elle affirmé au terme d'une réunion du caucus des députés péquistes à Saguenay. La chef a ajouté qu'elle ne peut changer d'avis sur un « enjeu aussi important ».

Selon elle, les états généraux représentent « plutôt un moment privilégié pour discuter pourquoi on doit faire la souveraineté, ce que ça changerait dans la vie des Québécois, quelle

sorte de changements institutionnels on pourrait faire ». Rappelons que, selon le programme du PQ, la gouvernance souverainiste consiste à obtenir plus de pouvoirs d'Ottawa en attendant de tenir un référendum sur la souveraineté « au moment jugé approprié par le gouvernement ».

Colère L'instigateur du NMQ, Jocelyn Desjardins, est furieux. « Pour que l'exercice soit sérieux, il faut que tout soit sur la table.

Ce sont les états généraux du Parti québécois ou les états généraux sur l'indépendance? », a-t-il lancé. Le coordonnateur de Cap sur l'indépendance, Gilbert Paquette, condamne lui aussi la position de M^{me} Marois.

Mercredi, des députés ont dit craindre que les états généraux ne monopolisent l'attention et ne donnent l'impression que le PQ se détourne de préoccupations plus urgentes des Québécois. Pauline Marois croit plutôt que les états généraux deviendront « le lieu pour faire les débats » sur la souveraineté, ce qui permettra au PQ « d'être sur le terrain » et de se préoccuper de « vrais problèmes des Québécois ». Elle a minimisé les inquiétudes exprimées par des députés.

Samedi, M^{me} Marois a demandé à Gérald Larose, président du Conseil de la souveraineté, d'organiser les états généraux. La chef péquiste a précisé que « ce pourrait être tout à fait quelqu'un d'autre » qui les préside. Gérald Larose lui-même ne confirme pas qu'il sera à la tête de l'exercice, ajoutant même qu'une « liste de noms » circule pour le poste. Pauline Marois n'a pas voulu dire qui serait la meilleure personne selon elle, ni à quel moment devraient avoir lieu les états généraux. Le conseil d'administration du CSQ, dont un membre représente le PQ, se réunira le 9 septembre pour définir les paramètres des états généraux.

Mercredi soir, le président du PQ, Raymond Archambault, et le député de Drummond, Yves-François Blanchet, ont quitté Saguenay pour se rendre à Montréal afin de rencontrer des représentants de Cap sur l'indépendance, qui regroupe plusieurs groupes souverainistes. Ils ont confirmé l'ouverture du PQ à la tenue d'états généraux. Selon Gilbert Paquette, il y a eu un échange « franc » et « viril » avec les deux péquistes. Ils ont eu droit à une pluie de critiques au sujet de la gouvernance souverainiste, une stratégie qui « ne va pas assez loin » aux yeux de plusieurs, a dit M. Paquette.

Parmi les participants à la rencontre, il y avait des membres des Intellectuels pour la souveraineté, de la Société Saint-Jean-Baptiste, du SPQ Libre – un club politique qui a été exclu du PQ – et même du Réseau de résistance du Québécois. La semaine dernière, le député Sylvain Gaudreault qualifiait les membres du RRQ de « radicaux » et d'« extrémistes ». « Ce n'est pas nous qui avions fait les invitations. Ils étaient là. On n'a pas changé d'avis sur nos orientations » à l'égard du RRQ, a répondu M^{me} Marois.

LOTO QUÉBEC

Résultats des tirages du : 2011-09-01

Power 2 2 3 V R
 ♣ ♦ ♣ ♥ ♣

Jeux payés! 09 13 20 21 22 24 06 compl.

Ebanco 05 06 07 09 12 16 17 19 20 21 974 09 16
 25 29 31 33 36 47 48 52 55 70 2246 28 35 39

Quotidienne 3 974 09 16
 4 2246 28 35 39

Triples

Astro Jour - Mois - Année - Signe
 02 AOÛT 99 VERSEAU

Extra 6137818

Banco en boni

Du 2 au 10 septembre, lots 50 % plus gros*

*Pour une sélection gagnante correspondant à la mise en boni du jour.

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

MONTOIT

CE SAMEDI
 LES QUARTIERS À VIVRE:
 UNE NOUVELLE SÉRIE

Tous les samedis dans **LA PRESSE**

« Trop de francophones à Ottawa »

Le nouveau directeur des communications de Stephen Harper rattrapé par ses écrits sur le Québec

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Il y a trop de francophones au sein de la fonction publique, au sein du Parlement et au sein des institutions fédérales.

C'est du moins ce qu'a déjà soutenu le nouveau directeur des communications du premier ministre Stephen Harper, Angelo Persichilli, dans l'une de ses chroniques hebdomadaires publiées dans le *Toronto Star*.

Dans cette chronique, publiée le 11 avril 2010, M. Persichilli a soutenu qu'il était loufoque de toujours vouloir contenter le Québec pour garder le Canada uni. « C'est non seulement mauvais, c'est contre-productif. En fait le traitement de faveur accordé au Québec contribue à balkaniser le pays de sorte que toutes les provinces sont en train de voir Ottawa comme un simple guichet automatique qui distribue de l'argent », a-t-il avancé.

« Il y en a beaucoup qui sont tannés des lamentations agaçantes d'une province qui continue de crier après ceux qui paient une partie de ses factures et qui sont inquiets de la trop grande représentation des francophones au sein de notre bureaucratie, de notre Parlement et de nos institutions », a-t-il encore écrit,

alors qu'il a aussi dénoncé la décision de l'ancien chef du Bloc québécois Gilles Duceppe de faire la promotion de la souveraineté du Québec dans le cadre d'une tournée pancanadienne.

M. Persichilli a souligné dans la même chronique que le Québec reçoit la part du lion du programme de péréquation chaque année – 8,4 milliards de dollars sur 14,2 milliards de dollars en 2009-2010 – et peut ainsi se permettre des

mettait fin au mythe selon lequel un leader politique était incapable de former un gouvernement majoritaire sans la bénédiction du Québec.

« La fausse prémisse selon laquelle les leaders canadiens pouvaient remporter une majorité seulement avec la bénédiction du Québec était une invention des politiciens francophones, qu'ils se déclarent fédéralistes ou séparatistes », a-t-il notamment écrit en mai dernier.

« Cela démontre vraiment que les conservateurs ont fait une croix sur le Québec. C'est assez évident. »

— Guy Caron, président du caucus du NPD au Québec

programmes et des services d'une qualité supérieure à ce que l'on trouve dans d'autres provinces considérées riches comme l'Alberta, la Colombie-Britannique ou encore l'Ontario.

Fin d'un mythe

Plus récemment, le nouveau porte-parole de M. Harper a tenu des propos aussi cinglants envers le Québec. Par exemple, après la victoire des conservateurs aux dernières élections, il a affirmé que la majorité remportée par Stephen Harper

Le 19 juin, M. Persichilli a écrit que si le Québec a réussi à maintenir son identité distincte, c'est parce qu'il fait partie de la fédération canadienne. « Un Québec indépendant n'aurait aucune chance de survivre dans le contexte nord-américain », a-t-il affirmé dans une charge contre les souverainistes, notamment l'ancien premier ministre Jacques Parizeau. « On a juste à examiner la somme que la province reçoit d'Ottawa et la somme qu'elle contribue à la fédération et vous allez

obtenir un indice assez précis de la faisabilité du rêve séparatiste sur le plan économique ».

Refus de réagir

Âgé de 63 ans, M. Persichilli travaille comme journaliste depuis une trentaine d'années. Il ne parle pas le français, mais il parle deux autres langues : l'anglais et l'italien. Il a ses entrées dans les communautés ethnoculturelles, des groupes que le Parti conservateur courtise avec énergie depuis 2006.

Joint hier à Toronto, M. Persichilli a refusé de répondre aux questions de *La Presse* sous prétexte qu'il entreprend ses nouvelles fonctions mardi prochain seulement. Croit-il toujours qu'il y a trop de francophones au sein des institutions fédérales? M. Persichilli a invité *La Presse* à poser cette question au bureau du premier ministre.

« Je ne suis pas encore le directeur des communications. Je commence mes fonctions la semaine prochaine. Je pourrai répondre à ces questions la semaine prochaine », s'est-il borné à dire.

Toutefois, il a déclaré au site internet du quotidien *The Globe and Mail* qu'il ne se souvenait pas d'avoir écrit la chronique sur la représentation des francophones à Ottawa. Il a dit avoir

« le plus grand respect pour tous les Canadiens et évidemment pour tous les Canadiens qui vivent au Québec, peu importe la langue qu'ils parlent ».

Au bureau du premier ministre, Carl Vallé a répété que M. Harper « accorde une place importante au Québec au sein de notre gouvernement. Il est déterminé à ce que la voix des Québécois soit entendue et à construire une base solide d'appuis au Québec au cours des prochaines années ».

« Inacceptable »

Le NPD, qui a fait une percée historique au Québec aux dernières élections, a pour sa part critiqué l'embauche de M. Persichilli. « Cela démontre vraiment que les conservateurs ont fait une croix sur le Québec. C'est assez évident », a indiqué le président du caucus du NPD au Québec, Guy Caron.

« Les gens qui ont décidé de l'embaucher – et je présume que M. Harper était du processus – ne peuvent ignorer ce qu'il a écrit dans le passé. S'ils l'ignoraient, cela démontre que le processus n'est pas vraiment rigoureux. S'ils le savaient, cela en dit beaucoup sur l'attitude et la perception de M. Harper envers le Québec. C'est tout à fait inacceptable. »

Comité d'immunisation du Québec et vaccination contre le VPH

Des chercheurs financés par les pharmaceutiques

ARIANE LACOURSÈRE

Au moins trois chercheurs du Comité sur l'immunisation du Québec (CIQ) qui ont émis un avis favorable à la vaccination contre le virus du papillome humain (VPH) et qui ont amené le gouvernement à instaurer un programme national de vaccination ont déjà été financés par les fabricants des vaccins, a constaté *La Presse*.

L'une des deux personnes ayant rédigé l'avis du CIQ, la D^{re} Chantal Sauvageau, a dit en décembre 2010 dans le journal *BMC Public Health* qu'elle avait reçu des bourses de recherches et des remboursements de frais de voyage des compagnies GlaxoSmithKline et Merck Frosst, entre autres.

Pas des cas isolés

Selon le directeur scientifique de l'Institut national de santé publique du Québec (INSOPQ), Marc Dionne, plusieurs membres du CIQ ont déjà reçu des subventions d'entreprises pharmaceutiques. « On a peu de chercheurs au Québec. On se retrouve souvent avec des gens qui reçoivent des subventions de l'industrie pharmaceutique pour mener des essais cliniques ou pour faire des études épidémiologiques. Le gouvernement n'est pas assez riche pour développer de nouveaux produits et les tester. C'est laissé au privé », dit-il.

Parfois, les chercheurs prenant part aux comités d'experts de l'INSPQ reçoivent des honoraires de

la promotion d'un produit en particulier », note M. Dionne. Ce dernier assure que les médecins fautifs sont renvoyés. Au cours des 12 dernières années, un seul médecin a été démis de ses fonctions pour cette raison.

Au ministère de la Santé, on explique que le CIQ a publié un avis sur la vaccination contre le VPH, mais que la décision finale a été prise par le directeur national de la santé publique et le ministre de la Santé.

— Avec la collaboration d'André Noël

CONFLIT D'INTÉRÊTS?

En août 2007, la Société des obstétriciens et gynécologues du Canada (SOGC) a adopté des directives cliniques sur le VPH. La vaccination des filles de 9 à 26 ans y était recommandée. Le document est signé par 14 personnes, dont le D^r Marc Steben. Or, dans différents documents, on apprend que le D^r Steben a été maintes fois rémunéré par Merck Frosst, entre autres. Dans un article publié en 2008, dans le journal *Le médecin de famille canadien*, il disait être « chercheur pour le compte de Gardasil » et disait faire partie « d'un comité de publication et d'un bureau de conférenciers internationaux de Merck ». La publication des directives elle-même avait été « soutenue au moyen de subventions à l'éducation sans restrictions » de la part notamment de GlaxoSmithKline et de Merck Frosst Canada Inc. La SOGC n'a pas rappelé *La Presse*.

— Ariane Lacoursière

« On a peu de chercheurs au Québec. On se retrouve souvent avec des gens qui reçoivent des subventions de l'industrie pharmaceutique pour mener des essais cliniques ou pour faire des études épidémiologiques. »

— Marc Dionne, de l'Institut national de santé publique du Québec

Merck Frosst produit le vaccin Gardasil et GlaxoSmithKline, le Cervarix. Ces deux vaccins contre le VPH sont remboursés par Québec.

Membre actif du CIQ, Philippe de Wals disait, dans un article publié en août 2007 dans le *Journal de l'Association médicale canadienne*, qu'il avait reçu des bourses de recherche, des remboursements de frais de voyage et des honoraires de conférencier de différents fabricants de vaccins, dont GlaxoSmithKline et Merck Frosst.

Cité comme un collaborateur du CIQ, le D^r François Coulée a quant à lui déjà reçu des honoraires de consultations de Merck Frosst et une bourse de recherche de la même entreprise, disait-il dans un article publié en octobre 2007 dans le *New England Journal of Medicine*.

conférenciers. « Cet aspect est surveillé de plus près », reconnaît M. Dionne. Le Collège des médecins a déjà donné une directive exigeant des médecins qui prononcent des conférences en étant payés par des pharmaceutiques qu'ils le fassent en toute indépendance. « On ne veut pas de quelqu'un qui ne fait, par exemple, que

81 000 \$ AMASSÉS POUR LES JEUNES



PHOTO OLIVIER PONTBRIAND, LA PRESSE

Le tournoi de golf annuel de la fondation Forces Avenir a permis d'amasser 81 000 \$, hier, au club Saint-Raphaël de l'Île-Bizard. Lailier droit du Canadien Mathieu Darche (2^e sur la photo) en était le président d'honneur. Il est entouré des hommes d'affaires Jean Fournier, Michel Arsenault et Joseph Mardini. — Émilie Bilodeau

EN BREF

Charest pour un accord commercial avec la Chine

Le premier ministre du Québec a plaidé en faveur d'un accord de partenariat économique entre le Canada et la Chine. M. Charest a soulevé l'idée devant quelques centaines d'invités de la Chambre de commerce canadienne à Shanghai. Compte tenu de l'influence grandissante de l'Asie sur l'économie mondiale et des turbulences qui agitent le marché américain, le fruit est mûr pour que le Canada amorce de tels pourparlers, a fait valoir M. Charest. — *La Presse Canadienne*

Contrats municipaux: nouvelles règles pour les entrepreneurs

Dès le 1^{er} janvier 2012, les entrepreneurs en construction qui ne sont pas en règle avec le fisc québécois ne pourront plus soumissionner, ou même être sous-traitants, pour des contrats municipaux de plus de 25 000\$. Tout entrepreneur intéressé à obtenir un contrat devra avoir en main une attestation de Revenu Québec datant de moins de 90 jours confirmant qu'il est à jour dans ses déclarations de revenus, notamment. — *Fabrice de Pierrebourg*

Conférence gratuite sur le traitement du PSORIASIS

Vous vivez avec le psoriasis modéré ou avancé ? Saviez-vous qu'il y a de nouveaux traitements qui pourraient vous aider ? Venez en apprendre plus lors d'une conférence gratuite :

Le mercredi 14 septembre de 18 h à 21 h
(buffet servi à 18 h)

Forum de Montréal - Salle Ste-Catherine
2313, rue Ste-Catherine ouest, Montréal (métro Atwater)

RSVP obligatoire à la clinique du Dr Carey
avant le 9 septembre au : 514-788-3203

Carey Wang logo
Dr Wayne Carey Dr Beatrice Wang

Conférenciers :
Dr Wayne Carey, dermatologue
Paul-François Bourgault, président-directeur général,
l'Alliance Québécoise du Psoriasis

Cette session est rendue possible grâce à un soutien de

CENTRE DE DERMATOLOGIE ET CHIRURGIE DERMATOLOGIQUE

CAREY | WANG

DERMATOLOGY AND DERMATOLOGIC SURGERY CENTRE

Abbott

LIQUIDATION DE FAILLITE

DU JAMAIS VU!! DES PRIX PLUS BAS QUE CEUX D'UNE FAILLITE!
(Ce n'est pas un encan.)

Rabais de 80 %
DES MILLIERS DE TAPIS À LIQUIDER

Énorme sélection de tapis neufs, semi-antiques et antiques, dans toutes les teintes et les dimensions (de 2 pi x 3 pi jusqu'à 15 pi x 20 pi, tapis de passage jusqu'à 22 pi, ainsi que des tapis ronds et carrés).
Bidjar, Kazak, Qum pure soie, Bokhara, Tabriz, Nain, Mood, Hereke, Kashan, Agra, Chubi, Bakhtiar, Sarough, Kerman, Mashad, Jaipur lavé au thé, Obusson, Savonnerie et plusieurs tapis tribaux.

Nouvelle marchandise de meubles, bronzes, peintures à l'huile et beaucoup plus!

2, 3, 4 et 5 septembre

Heures d'ouverture:
vendredi 2 sept. : 11 h à 19 h • samedi 3 sept. : 11 h à 18 h
dimanche 4 sept. : 11 h à 17 h • lundi 5 sept. : 11 h à 17 h

4150, boul. Poirier, Saint-Laurent (angle boul. Thimens)

VISA, M.C., M.C., AMERICAN EXPRESS

LE TOUR DU GLOBE

IRAK

Massacre révélé par WikiLeaks

Un rapporteur de l'ONU a fourni aux États-Unis un rapport sur l'exécution par leurs soldats d'au moins dix Irakiens, dont quatre femmes et cinq enfants, lors d'une opération menée en 2006 au nord de Bagdad, selon un câble diplomatique américain publié par WikiLeaks. Les forces américaines auraient demandé qu'il y ait un raid aérien pour effacer les preuves.

- AFP

HONGRIE

Taxe sur les chips controversée

En Hongrie, une loi controversée instaurant un impôt sur des produits très salés ou sucrés, baptisée «taxe sur les chips», est entrée en vigueur hier. L'objectif déclaré du gouvernement conservateur de Viktor Orban est de modifier les habitudes alimentaires des Hongrois, qui consomment trop de graisse, de sel et de sucre. - AFP

ÉTATS-UNIS

Le prince Harry en formation

Le prince Harry, troisième dans l'ordre de succession au trône britannique, suivra cet automne un entraînement d'environ deux mois aux États-Unis pour parfaire sa formation de pilote d'hélicoptère de combat Apache. Cette formation se déroulera en Arizona et en Californie. Le prince Harry a déjà passé 10 semaines en Afghanistan en 2007-2008. - AFP



PHOTO ARCHIVES AP

Le prince Harry

LE CHIFFRE DU JOUR

0

Pour la première fois depuis le début des opérations dans le pays en mars 2003, un mois s'est écoulé en Irak sans qu'aucun soldat américain soit tué, mais les violences en août ont fait 239 morts parmi les Irakiens, selon des statistiques officielles. Pour les Irakiens, le mois d'août est au 4^e rang des mois les plus meurtriers de l'année.

- AFP

Les bouchers de Damas

AGNÈS GRUDA
CHRONIQUE

Connaissez-vous Robert Ford? Je ne parle pas du politicien populiste récemment élu à la mairie de Toronto, mais plutôt de l'ambassadeur des États-Unis en Syrie, diplomate aux lunettes rondes et au visage anguleux qui, mine de rien, est en train de révolutionner la définition du mot «diplomatie».

Robert Ford, donc, est arrivé en poste à Damas en janvier. Deux mois plus tard, la révolte arabe a gagné la Syrie. Et elle a été réprimée avec une rare brutalité. Au lieu de rester dans sa bulle, Robert Ford s'est rendu à Hama, où les manifestants l'ont accueilli en héros avec des roses et des branches d'olivier.

Le régime a réagi en lui interdisant de s'éloigner de Damas. Il a plutôt remis ça en se rendant à Jassem, autre ville où la révolte a été écrasée dans le sang. Une visite à haut risque puisque des manifestants pro-régime l'ont agressé il y a quelques jours à Damas.

Robert Ford ne se contente pas d'aller voir ce qui se passe là où peu d'Occidentaux ont eu la chance de mettre les pieds. Il en témoigne, aussi. «La télévision syrienne raconte toutes sortes de mensonges. Elle prétend qu'il y a

des gangs armés à Hama. Eh bien, la seule arme que j'y ai vue est un lance-pierre», raconte-t-il dans une entrevue à ABC.

Rare langage pour un diplomate. Ajouté à la page Facebook de l'ambassade, qui n'hésite pas à critiquer le régime du président Assad, ce franc-parler tranche avec le ton de l'ambassadeur du Canada, dont le site web rappelle que «la Syrie est un pays ancien à l'histoire remarquable», avant de dresser la liste de ses sanctions. Quant aux entrevues avec l'ambassadeur Glenn Davidson, n'y pensez même pas: c'est motus et bouche cousue.

Le régime Assad a un point sensible: le pétrole. Et c'est là qu'on peut l'atteindre.

On peut se demander ce que Robert Ford peut bien accomplir en défiant les autorités syriennes. Ses voyages sont une épée à deux tranchants. Déjà, le régime s'en sert pour faire la preuve de l'ingérence

de Washington dans les affaires intérieures du pays. Mais il y a ce manifestant de Hama qui a raconté comment la visite de l'ambassadeur l'avait réconforté, comment il s'était senti protégé, ce jour-là. Ce n'est pas beaucoup. Mais c'est déjà ça.

■ ■ ■

Chaque jour, de nouvelles preuves s'ajoutent étayant la barbarie dont Bachar al-Assad est capable pour s'accrocher à son siège. La dernière enquête d'Amnistie internationale dénombre 88 morts dans les geôles syriennes depuis le début des protestations. Plus de 50 de ces prisonniers ont été torturés avant de mourir. Et plusieurs ont été « mutilés de façon particulièrement grotesque, avant ou après leur mort, dans le but apparent de semer la terreur chez leurs proches à qui les corps étaient retournés.» Parmi ces victimes estropiées, il y avait des enfants...

Qu'est-ce qu'il nous faut donc de plus pour couper radicalement avec les bouchers de Damas? Au cours des dernières semaines, la communauté internationale a enfin haussé le ton. Plusieurs pays ont demandé au président Assad de faire ses valises. Le Canada a embarqué dans le train des sanctions ciblées contre des membres de son régime. Mais tout ça reste bien timide, si on compare au traitement réservé à Mouammar Kadhafi...

Contrairement aux opposants libyens qui avaient

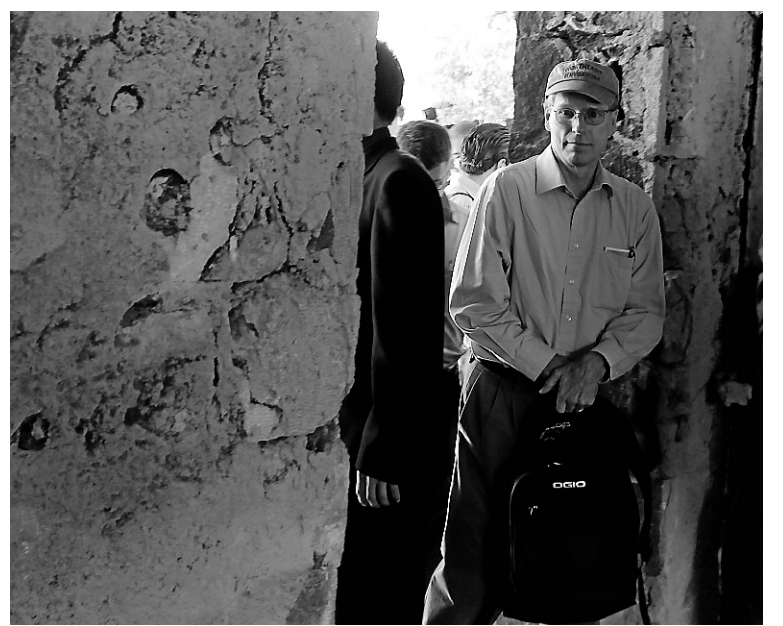


PHOTO LOUAI BESHARA, ARCHIVES AFP

L'ambassadeur des États-Unis en Syrie, Robert Ford, se distingue par son franc-parler.

appelé la communauté internationale à leur secours, les manifestants syriens ne veulent aucune aide militaire. Ils veulent se battre par leurs propres moyens. Et pacifiquement. Ne serait-ce que pour cette raison, la question d'une intervention militaire en Syrie ne se pose pas.

En revanche, le régime Assad a un point sensible: le pétrole. Et c'est là qu'on peut l'atteindre. Récemment, les États-Unis ont imposé un embargo pétrolier contre la Syrie et coupé leurs liens commerciaux avec ce pays. C'est ce que pourrait faire le Canada et c'est le type de sanctions que pourrait décréter l'ONU.

Mais pour ça, il faut vaincre les résistances de la Russie et de la Chine. Et aussi celles des pays qui brassent des affaires en Syrie. L'Europe y est présente, avec les pétrolières Total et Shell. Et, dans une moindre mesure, le Canada, avec un projet gazier de Suncor.

Arrêter de commercer avec Damas. Couper les liens diplomatiques avec ce régime sanguinaire. Fermer le robinet du pétrole. Demander à la Cour pénale internationale de s'occuper du cas du président Assad. Il y a moyen d'accroître les pressions sur le régime syrien. Encore faut-il vraiment le vouloir. Et cesser de ménager nos arrières au cas où il survivrait à la révolte.

Raid israélien «excessif», blocus naval légitime

C'est la conclusion du rapport de l'ONU sur l'assaut contre la flottille pour Gaza

AGENCE FRANCE-PRESSE

NEW YORK — Le rapport de l'ONU sur le raid meurtrier contre la flottille pour Gaza en 2010 souligne que l'opération de la marine israélienne était «excessive», mais reconnaît la légalité du blocus naval, selon le texte intégral publié hier par le *New York Times*.

Le rapport, qui n'a pas encore été officiellement diffusé, a été bien accueilli côté israélien, mais contesté par le mouvement islamiste Hamas, qui contrôle la bande de Gaza.

«La décision d'Israël de prendre le contrôle des bateaux avec une telle force, à grande distance de la zone du blocus et sans mise en garde préalable, était excessive et déraisonnable», conclut l'enquête onusienne, menée par l'ancien premier ministre de Nouvelle-Zélande Geoffrey Palmer.

Ce document ajoute néanmoins que la flottille, composée de six bateaux, «a agi de façon imprudente en essayant de forcer le blocus naval» mis en place autour de Gaza, un territoire palestinien contrôlé par le mouvement islamiste Hamas.

L'enquête invite Israël à exprimer «une déclaration appropriée de regret» pour ce



Le rapport de l'ONU, qui a fait l'objet d'une fuite hier, affirme aussi que la flottille «a agi de façon imprudente en essayant de forcer le blocus naval» mis en place autour de Gaza.

PHOTO DAVID BUIMOVITCH, ARCHIVES AFP

raid et de verser des dédommagements aux familles des huit Turcs et un Américain d'origine turque tués lors de l'intervention, ainsi qu'aux blessés.

Blocus «légitime»

«Israël fait face à une menace réelle contre sa sécurité de la part de groupes militants à Gaza. Le blocus naval a été imposé en tant que

mesure de sécurité légitime de façon à empêcher l'entrée d'armes dans Gaza par la mer et sa mise en œuvre respecte les exigences du droit international», estime le rapport.

Il qualifie cependant «d'inacceptables» les pertes en vies humaines et les blessures qui ont résulté de l'usage de la force par l'armée israélienne.

La Turquie et Israël, en délicatesse depuis l'incident naval du 31 mai 2010, devraient renouer des relations diplomatiques pleines et entières, «raccourant leurs relations dans l'intérêt de la stabilité au Moyen-Orient», ajoute le rapport.

Einat Wilf, députée à la Knesset et membre de la commission des affaires étrangères et de la défense, s'est félicitée des conclusions du rapport. Le document «exonère clairement Israël sur les questions principales concernant la légalité du blocus, la légalité de l'intervention contre des bateaux dans les eaux internationales et l'existence de violence et de résistance contre les soldats israéliens», a-t-elle déclaré à l'AFP.

Quant au Hamas, il a jugé le rapport «injuste» et déséquilibré. «Il permettra à l'occupant (israélien) de se soustraire à ses responsabilités», a déclaré à l'AFP un des porte-parole, Sami Abou Zouhri.

Le porte-parole adjoint de l'ONU Eduardo del Buey a annoncé hier que le rapport serait soumis au secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon «dans les prochains jours».

La publication de ce rapport a déjà été reportée plusieurs fois cette année afin de permettre à Israël et la Turquie de réduire leurs divergences.

Israël s'est dit prêt à exprimer ses regrets et à verser des fonds «à titre humanitaire» aux parents des victimes, mais a refusé de présenter ses excuses pour ne pas exposer ses soldats à des poursuites judiciaires.

L'après-Kadhafi s'organise

Les pays amis de la Libye s'entendent sur un dégel des actifs



MALORIE BEAUCHEMIN
ENVOYÉE SPÉCIALE
PARIS

Les quelque 60 pays réunis à Paris pour planifier l'ère post-Kadhafi en Libye se sont entendus sur une chose: la nécessité de dégel les actifs saisis à l'ancien régime pour permettre rapidement aux nouvelles autorités gouvernementales de s'organiser.

«L'argent qui a été détourné par M. Kadhafi et ses proches doit revenir aux Libyens, a déclaré le président français Nicolas Sarkozy, à l'issue de la rencontre. Tous, nous nous sommes engagés à débloquer l'argent de la Libye d'hier pour financer le développement de la Libye d'aujourd'hui.»

Le dégel des avoirs devra se faire en collaboration avec les Nations unies, qui ont adopté en mars dernier la résolution 1973, renforçant les sanctions économiques contre le régime libyen de Mouammar Kadhafi.

Alors que la transition semble bien amorcée, les insurgés ayant pris le contrôle de la capitale, Tripoli, la semaine dernière, le président français a annoncé que les frappes de l'OTAN, auxquelles participe le Canada, se poursuivraient «tant que M. Kadhafi (qui reste introuvable) et ses



Rencontre au sommet sur la Libye à Paris. Dans l'ordre, le premier ministre Stephen Harper, son homologue britannique David Cameron et le président français Nicolas Sarkozy.

PHOTO MICHEL EULER, AP

partisans seront une menace pour la Libye».

M. Sarkozy coprésidait la rencontre du groupe des amis de la Libye avec le premier ministre britannique David Cameron. «La conférence accorde son soutien entier à Moustapha Abdeljalil et au Conseil national de transition dans l'objectif clair et affirmé d'assurer une transition politique inclusive et démocratique»,

a souligné M. Cameron, à la sortie de la rencontre.

Le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, a pour sa part indiqué que la priorité de la communauté internationale sera maintenant de «répondre aux besoins et défis humanitaires» en Libye.

Le Canada lève les sanctions

Dans un point de presse à l'attention des médias

canadiens, le premier ministre Stephen Harper avait lui aussi plaidé pour que la stabilisation économique soit la priorité des pays engagés en Libye, exhortant la communauté internationale à dégel rapidement les actifs du régime pour en faire profiter le Conseil national de transition.

Le Canada a annoncé hier qu'il levait l'ensemble des

sanctions économiques imposées le 27 février dernier, au tout début du conflit.

Techniquement, cette mesure permettra aux entreprises canadiennes de recommencer à faire des affaires en Libye. Toutefois, les sanctions imposées par l'ONU, dans les résolutions 1970 et 1973, restent en vigueur, jusqu'à ce qu'elles soient levées par le Conseil de sécurité. Celles-ci empêchent notamment d'établir des relations commerciales avec certaines institutions du régime libyen, comme la banque centrale de la Libye.

M. Harper s'est empressé d'encourager les entreprises à saisir les occasions d'affaires qui se présenteront en Libye, en précisant toutefois que l'engagement militaire du Canada dans le pays n'était aucunement lié à des intérêts commerciaux, mais plutôt à une mission humanitaire, en vue de protéger la population civile.

En matinée, le premier ministre s'était d'ailleurs rendu à la base aérienne de Trapani-Birgi, en Italie, où se trouve le commandement de la mission militaire en Libye. Dès le début des hostilités, Ottawa a déployé 650 militaires, 7 avions de chasse CF-18, des ravitailleurs, 1 frégate et des aéronefs de patrouille maritime. En conférence de presse, M. Harper a réitéré qu'il n'était pas question que le Canada envoie des troupes au sol, en précisant que les forces armées canadiennes continueraient leurs frappes aériennes tant que la mission de l'OTAN se poursuivra. S'il est trop tôt pour dire quel rôle le Canada sera appelé à jouer en Libye après la mission militaire, le premier ministre Harper a souligné que la contribution canadienne sera «substantielle».

La présence diplomatique devrait par contre être rétablie dans «les jours à venir», a-t-il assuré.

Le dirigeant libyen veut lancer une guérilla

D'APRÈS L'AFP

TRIPOLI — L'ex-homme fort libyen en fuite Mouammar Kadhafi a affirmé vouloir lancer «une guérilla» pour combattre les rebelles, excluant totalement de se rendre, dans deux messages sonores diffusés en l'espace de quelques heures hier par la chaîne de télévision Arrai.

«Préparez-vous à une guerre de gangs et de guérilla, à la guerre urbaine, et à une résistance populaire dans chaque ville [...] pour vaincre

l'ennemi partout», a-t-il dit dans un message diffusé en soirée et où sa voix semblait calme et posée par rapport à ses discours habituellement enflammés.

«L'objectif est de tuer l'ennemi là où il se trouve, qu'il soit libyen ou étranger», a ajouté Mouammar Kadhafi, qui persiste dans son attitude de défi.

Ces deux enregistrements surviennent à la date anniversaire du coup d'État qui a porté M. Kadhafi au pouvoir le 1^{er} septembre 1969.

NOURRICE VICTIME DE SÉVICES



PHOTO PATRICK BAZ, AFP

Allongée sur un lit dans la section des grands brûlés de Tripoli, une nourrice éthiopienne a raconté hier à l'AFP avoir été battue et gravement brûlée alors qu'elle travaillait pour Hannibal Kadhafi, le fils du dirigeant libyen en fuite, et sa femme. Shweyga Mullah, 30 ans, a reproché à l'épouse de Hannibal, Aline Skaf, un mannequin libanais pour lingerie déjà accusé d'actes violents, de l'avoir brûlée au troisième degré avec de l'eau bouillante à deux reprises. — D'après l'AFP

CONCOURS
LE ROBERT ILLUSTRÉ & Dixel 2012

À GAGNER :
40 DICTIONNAIRES

Pour tous les détails et pour participer :
www.cyberpresse.ca/concours

DATE LIMITE DE PARTICIPATION LE 5 SEPTEMBRE 2011.

LE ROBERT **LA PRESSE**
cyberpresse.ca

JOCKEY

DERNIÈRE CHANCE! CE WEEK-END

DU VENDREDI 2 AU LUNDI 5 SEPTEMBRE

25% DE RABAIS JOCKEY

Dessous pour femme et sous-vêtements pour homme

7⁹⁹
Slips Ultimates pour femme
Ord. 12\$

16⁹⁹
Slips Classique et Elance en emballage de 3 pour femme, tailles courantes
Ord. 24\$

19⁹⁹
Slips Classique et Elance en emballage de 3 pour femme, grandes tailles
Ord. 27\$

29⁹⁹
Sous-vêtements en emballage économique pour homme
Ord. 40\$

18⁹⁹
Sous-vêtements en emballage multiple pour homme
Ord. 26\$ à 27\$

la Saie

labaie.com



PHOTO TIZIANA FABI, ARCHIVES AFP

Le premier ministre de l'Italie, Silvio Berlusconi.

L'Italie, un « pays de merde »

— Silvio Berlusconi

D'APRÈS L'AFP

ROME — Le chef du gouvernement italien Silvio Berlusconi a qualifié en juillet dernier la péninsule de « pays de merde », selon des écoutes réalisées sur le numéro de téléphone d'un homme proche de Silvio Berlusconi et rendues publiques hier par l'agence Ansa.

« Je suis transparent, tellement propre dans mes affaires qu'il n'y a rien qui puisse me gêner. Je ne fais rien qui puisse être considéré comme un délit. On peut dire de moi que je baise, c'est la seule chose que l'on puisse dire. Dans quelques mois, je m'en vais pour m'occuper de mes oignons, ailleurs, je m'en vais de ce pays de merde qui me donne envie de vomir », dit Silvio Berlusconi au cours d'une conversation le 13 juillet dernier avec Valter Lavitola.

M. Lavitola, éditeur d'un journal et se trouvant actuellement à l'étranger, est poursuivi par la justice italienne et fait l'objet d'un mandat d'arrêt dans une affaire où il est soupçonné, avec un homme d'affaires, Giampaolo Tarantini, arrêté hier matin, d'extorsion contre Silvio Berlusconi.

Giampaolo Tarantini, impliqué en 2009 dans le scandale de la prostituée

Patrizia D'Addario, qui a raconté avoir passé une nuit avec Silvio Berlusconi, avait affirmé à l'époque avoir fait venir une trentaine de femmes prêtes à accorder des faveurs sexuelles lors de fêtes données par M. Berlusconi dans ses résidences à Rome et en Sardaigne entre septembre 2008 et janvier 2009.

« Je les présentais comme mes amies et je ne mentionnais pas le fait que parfois je les payais », avait cependant précisé M. Tarantini.

Selon le parquet de Naples, cité par l'hebdomadaire *Panorama*, propriété de la famille Berlusconi, Silvio Berlusconi aurait versé 500 000 euros (700 000 \$) puis des sommes plus faibles chaque mois pour que Tarantini continue à dire dans son procès que le chef du gouvernement n'était pas au courant du fait que les jeunes femmes étaient payées pour se prostituer et pour éviter un déballage en public d'écoutes téléphoniques considérées comme « embarrassantes » pour le premier ministre. Valter Lavitola est soupçonné par la justice d'avoir été l'intermédiaire pour ces versements entre MM. Berlusconi et Tarantini et d'avoir en outre prélevé une partie des sommes payées par le chef du gouvernement en faveur de l'homme d'affaires.

CHINE

Vague de césariennes

D'APRÈS L'AFP

PÉKIN — Les naissances par césarienne ont brusquement augmenté cette semaine en Chine, les enfants nés après la date limite du 31 août devant retarder leur entrée à l'école, a-t-on appris de sources concordantes.

Par exemple, dans la province du Jiangsu (Est), le principal hôpital de la ville de Zhenjiang a enregistré du 29 au 31 août au matin un « pic » de 30 césariennes contre 12 naissances par voie naturelle, a indiqué Zhuang Hongxian, directrice des soins médicaux, cité par le journal local.

Dans la province du Shandong, plus au nord, une hausse similaire a été constatée: du 22 au 30 août, 128 femmes ont accouché par césarienne dans

la principale maternité de la capitale Jinan, a indiqué le site internet des autorités provinciales.

Les enfants chinois doivent avoir atteint l'âge légal d'entrée à l'école primaire (6 ou 7 ans selon les régions) au plus tard au 31 août pour espérer faire partie des groupes de la rentrée de septembre. Ceux qui sont nés à partir du 1^{er} septembre doivent attendre la rentrée suivante. Plus au sud, dans la province du Fujian, les médias ont rapporté une hausse de plus de 50 % du nombre des césariennes dans la municipalité de Zhangzhou.

Et dans la province très peuplée du Sichuan, dans le Sud-Ouest, des maternités de la capitale Chengdu ont aussi noté une augmentation des naissances par césarienne.

UNE JOURNÉE CHEZ PAINTBALL COMMANDO RIVE-SUD

ÉCONOMISEZ

52%

25\$

VALEUR DE 52\$



COMMENT **LERENARD.CA** PEUT VOUS FAIRE
ÉCONOMISER JUSQU'À 75%

VISITEZ www.lerenard.ca

DÉCOUVREZ nos offres

ACHETEZ en toute sécurité

LE RENARD.CA
LE SITE DES ACHATS FUTÉS

une exclusivité **cyberpresse.ca**

OBTENEZ CETTE OFFRE DÈS MAINTENANT SUR WWW.LERENARD.CA
QUANTITÉ ET DURÉE LIMITÉES

LE RETOUR DU SANDWICH

Un spécial Boîte à lunch
ce samedi dans **Gourmand**

LA PRESSE

